

Les Études du CERI
N°134 - avril 2007

**Ukraine :
les principaux enjeux de la vie politique
depuis la Révolution orange**

Ioulia Shukan

Ukraine : les principaux enjeux de la vie politique depuis la Révolution orange

Résumé

Depuis la Révolution orange de l'automne 2004 qui a permis l'arrivée au pouvoir de l'ancienne opposition politique réunie autour de la candidature de Viktor Iouchtchenko, l'Ukraine connaît une nouvelle phase de transition. Si le changement est perceptible sur de nombreux plans, l'héritage économico-politique du régime autoritaire de Leonid Koutchma continue à peser sur la vie politique du pays. La combinaison d'une approche sociologique des acteurs et d'une analyse institutionnelle permet d'évaluer les changements à partir de deux enjeux clés : la dissociation du pouvoir politique et des intérêts économiques et la réforme constitutionnelle. L'attitude de l'équipe orange au pouvoir à l'égard des oligarques a beaucoup évolué, passant de la menace d'expropriations par reprivatisation à la reconnaissance de leur poids dans l'économie nationale. Un retour sur les termes de la réforme constitutionnelle permet de montrer que si celle-ci a rendu possible une cohabitation politique inédite au sommet de l'Etat entre un Président et un Premier ministre de tendances opposées, elle rencontre cependant de sensibles difficultés de mise en place, donnant lieu à des conflits d'interprétation et à des affrontements entre les chefs de l'Etat et du gouvernement pour la redéfinition de leurs champs de compétences respectifs. Ces transformations ont pour conséquence une modification récurrente des règles du jeu politique et sont susceptibles de remettre en cause les progrès accomplis sur le plan de la démocratisation.

Ukrain: The main political issues since the Orange Revolution

Abstract

Since the Orange Revolution in autumn 2004 which brought the formal political opposition to power behind the candidacy of Viktor Yushchenko, Ukraine has been undergoing another transition phase. Change is certainly perceptible on several levels, but the economic and political legacy left by the authoritarian regime of Leonid Kuchma continues to weigh on politics in the country. By adopting a combined approach involving a sociology of the actors and an institutional analysis we assess these changes with respect two key issues: the delinking of political power and economic interests and the constitutional reform. The attitude of the Orange governing team with regard to oligarchic power has changed considerably, moving from the threat of expropriation by re-privatization to the acknowledgment of their importance in the national economy. In reviewing the terms of the constitutional reform, it becomes clear that although such reform was made possible by an unprecedented sharing of political power at the highest state level, between a President and a Prime Minister of opposite political bents, it has nevertheless encountered considerable obstacles to its implementation, due to conflicting interpretations and disagreement between the heads of state and government as to the redefinition of their respective roles. These transformations result in a recurrent modification of the rules of the political game and are likely to jeopardize the progress made on the path to democratization.

Ukraine : les principaux enjeux de la vie politique depuis la Révolution orange

Ioulia Shukan

Le 26 décembre 2004¹, après un mois de mobilisation protestataire dans la rue et au terme d'un troisième tour de scrutin, Viktor Iouchtchenko, leader de l'opposition ukrainienne, a été porté à la présidence du pays contre son adversaire Viktor Ianoukovitch, candidat officiel à la succession de Leonid Koutchma². La Révolution orange a ainsi permis l'alternance politique au profit de l'opposition et ouvert une nouvelle phase de transition politique et économique.

Nous nous proposons d'analyser les conséquences de la Révolution orange sur la transformation économique et politique de l'Ukraine à travers ses deux enjeux distincts qui sont, d'une part, la séparation des domaines politique et économique que la coalition orange, bâtie autour de Viktor Iouchtchenko, s'était engagée à réaliser en cas d'arrivée au pouvoir ; d'autre part, la réforme constitutionnelle qui se trouve au cœur du compromis trouvé entre le régime sortant et l'opposition ukrainienne en décembre 2004.

Pour dissocier la politique et l'économie, la nouvelle équipe s'est lancée dans la remise en cause des résultats des privatisations réalisées à l'ère Koutchma dans des conditions opaques qui avaient permis la répartition des richesses nationales entre les clans oligarchiques proches

¹ Cette étude est le résultat d'un travail de recherche mené depuis plusieurs années sur les Etats post-soviétiques et notamment sur l'Ukraine et la Biélorussie. Elle est le fruit d'une mission de terrain conduite en été 2006, au cours de laquelle des sources écrites ont été collectées (articles de presse, documents politiques, revues) et des entretiens menés avec des responsables politiques et associatifs, des chercheurs et des journalistes.

² A. Dubien, « La seconde indépendance de l'Ukraine », *Politique internationale* n° 106, hiver 2004-2005, pp. 305-320 ; T. Kuzio, « Kuchma to Yushchenko: Ukraine's 2004 elections and the Orange Revolution », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n° 2, mars-avril 2005, pp. 29-44.

du Président. Les modalités de cette reprivatisation ont cependant très tôt opposé Viktor Iouchtchenko à son Premier ministre Ioulia Timochenko³. Si cette dernière était favorable à une reprivatisation étendue par expropriation des oligarques, par la renationalisation de leurs entreprises et leur remise en vente dans des conditions transparentes, Viktor Iouchtchenko se déclarait partisan d'une reprivatisation limitée d'une vingtaine d'entreprises sous forme d'une renégociation avec leurs propriétaires du prix de leur rachat et des paiements complémentaires.

L'éclatement de l'équipe orange et le limogeage du gouvernement Timochenko, le 8 septembre 2005, ont marqué un changement de cap dans ce dossier des reprivatisations. Prenant acte de l'impossibilité de briser les oligarques qui contrôlaient une grande partie de l'économie nationale sans préjudice pour la situation économique du pays et pour son propre pouvoir, le président Iouchtchenko a privilégié une politique d'accommodement avec ces clans. Son nouveau Premier ministre Iouri Ekhanourov, nommé le 29 septembre 2005, s'est empressé de rassurer les investisseurs étrangers et de prendre ses distances vis-à-vis d'un projet de reprivatisations massives. Une table ronde qui a réuni le 14 octobre 2005 au Secrétariat de la Présidence Viktor Iouchtchenko et les représentants des principaux clans oligarchiques a marqué le signe de la reconnaissance de leur poids économique. En conséquence, seule l'entreprise sidérurgique Krivorijstal, acquise en 2004 dans des conditions très douteuses par deux oligarques (Rinat Akhmetov et Viktor Pintchouk) a été touchée par la reprivatisation et revendue pour six fois la somme initialement versée.

La réforme constitutionnelle est le deuxième grand enjeu de l'alternance politique de 2004. L'issue de la Révolution orange est effectivement fondée sur un compromis adopté le 8 décembre 2004 entre la majorité présidentielle au Parlement et l'opposition⁴. Celle-ci a accepté de voter la réforme constitutionnelle présentée début 2004 par la majorité présidentielle et rejetée par l'opposition de l'époque ; cette réforme avait pour objet de limiter les prérogatives du chef de l'Etat et de garantir ainsi la continuité du pouvoir de cette même majorité, en échange de l'adoption d'amendements à la loi électorale, nécessaires pour empêcher la fraude lors du troisième tour du scrutin présidentiel. Fruit de stratégies politiques contradictoires, cette réforme a consacré le passage du modèle présidentieliste de l'époque de Koutchma à un régime à forte dimension parlementaire et une répartition des compétences plus équilibrée entre les branches du pouvoir. Entrée pleinement en vigueur au lendemain des élections législatives de mars 2006, elle donne aujourd'hui lieu à des désaccords et des conflits de compétences d'autant plus vifs que le pays connaît depuis le 3 août 2006 une expérience inédite de cohabitation au sommet de l'Etat entre un Président et un Premier ministre de tendance politique opposée.

Nous examinerons tout d'abord les relations d'interdépendance entre pouvoir politique et pouvoir économique à l'ère de Leonid Koutchma et les transformations du phénomène

³ A. Aslund, « The economic policy of Ukraine after the Orange Revolution », *Eurasian Geography and Economics*, Vol. 46, n° 5, 2005, pp. 327-353.

⁴ A. Goujon, « Les enjeux politiques du changement de pouvoir en Ukraine », *Fondation Robert Schuman, Lettre* n° 200, 21 janvier 2005.

oligarchique à la suite de la Révolution orange. Nous analyserons ensuite la nouvelle configuration de pouvoir issue du scrutin parlementaire de mars 2006, première consultation électorale depuis la Révolution orange ; nous l'aborderons à travers l'examen des principaux acteurs politiques et de leur place dans les différentes institutions. La continuité de cette configuration politique est cependant incertaine au lendemain de la dissolution du Parlement prononcée par le Président Iouchtchenko le 2 avril 2007 et du refus du gouvernement et de la majorité parlementaire de se soumettre à cette décision tant que la Cour constitutionnelle ne se sera pas prononcée sur sa constitutionnalité. Nous analyserons enfin le nouvel agencement institutionnel, introduit par la réforme constitutionnelle, dans lequel ces acteurs et institutions sont amenés à agir, ainsi que les difficultés de sa mise en application en situation de cohabitation politique.

L'IMBRICATION DE LA VIE POLITIQUE ET DE L'ÉCONOMIE : LE PHÉNOMÈNE OLIGARCHIQUE

Apparu en Russie au milieu des années 1990⁵, le terme d'oligarque a été repris dans l'espace post-soviétique pour désigner les hommes d'affaires les plus fortunés du pays qui jouaient un rôle politique. Leurs activités se sont développées après la dislocation de l'URSS et leur ont permis d'accumuler des capitaux personnels importants. Les plus âgés d'entre eux sont issus de la nomenklatura économique : les postes de direction des entreprises publiques qu'ils occupaient au moment des privatisations leur ont permis d'acquérir des droits de propriété⁶. Les plus jeunes ont profité du chaos économique du début des années 1990 pour s'enrichir à travers diverses activités commerciales ou financières.

L'apparition de clans oligarchiques en Ukraine est liée à la présidence de Leonid Koutchma qui a mis l'économie nationale et les politiques de privatisation au service de sa stratégie politique⁷ : instaurant des règles patrimoniales d'allocation des richesses nationales, Koutchma a distribué les fleurons de l'industrie ukrainienne, concentrés principalement à

⁵ D. E. Hoffman, *The Oligarchs : Wealth and Power in the New Russia*, New York, Public Affairs, 2002.

⁶ En Ukraine, Volodimir Boïko, directeur du combinat métallurgique Iliitch de Marioupol a reçu du président Koutchma le feu vert pour la privatisation de l'entreprise sous son contrôle : il est depuis le PDG du groupe Iliitch-stal' qui contrôle 93 % des actions du combinat. Un autre exemple de ce type de reconversion est celui de Mykola Iankovskiï, directeur du groupe chimique Stirol, qui a su convertir sa position de directeur d'une industrie d'Etat en celle de propriétaire d'un groupe privé.

⁷ A. Aslund, « **The ancient regime : Kuchma and the oligarchs** », pp. 9-28 in A. Aslund, M. McFaul (eds.), *Revolution in Orange. The Origins of Ukraine's Democratic Breakthrough*, Washington DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2006 ; R. Puglisi, « The rise of Ukrainian oligarchs », *Democratization*, Vol. 10, n° 3, 2003, pp. 99-123 ; H. Van Zon, « **Political culture and neo-patrimonialism under Leonid Kuchma** », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n°5, septembre-octobre 2005, pp. 12-22.

l'Est du pays, aux acteurs économiques les plus loyaux à son égard. Les procédures officielles de privatisation ont ainsi été régulièrement court-circuitées par ses interventions directes. Même si une procédure plus transparente a été mise en place au début des années 2000 à travers l'organisation de ventes aux enchères publiques⁸, les conditions de la privatisation d'une entreprise étaient posées de manière à favoriser le candidat présélectionné par le chef de l'Etat et à disqualifier les autres prétendants.

Propriétaires de grandes fortunes personnelles, les hommes d'affaires ukrainiens sont entrés en politique pour défendre leurs intérêts corporatistes et bénéficier d'une protection politique et judiciaire. La plupart d'entre eux ont obtenu dès 1998 des mandats d'élus leur garantissant l'immunité parlementaire et leur procurant les relations de pouvoir nécessaires à l'acquisition de nouveaux biens. Pour représenter politiquement leurs intérêts, certains d'entre eux ont créé des partis politiques, d'autres ont adhéré à des partis existants pour en devenir des acteurs incontournables. Cette implication des oligarques dans la construction partisane a été encouragée par Leonid Koutchma qui s'est appuyé sur les partis oligarchiques pour mettre en place une majorité parlementaire présidentielle et remédier ainsi à son incapacité à constituer un parti du pouvoir. Le financement des formations politiques par les oligarques s'apparentait plus à un investissement de nature économique qu'à un investissement idéologique. En d'autres termes, les dépenses que les oligarques engageaient personnellement pour financer les campagnes de leurs partis étaient considérées (et semblent l'être encore aujourd'hui) comme un placement gagé sur l'accès à une position de pouvoir, sur l'exploitation de cette position et sur sa conversion en nouvelles richesses.

Outre leurs propres partis politiques et groupes parlementaires, certains clans oligarchiques, dans les dernières années de la présidence Koutchma, possédaient des relais dans les principales structures exécutives du pouvoir, notamment dans l'Administration présidentielle et au gouvernement. Cette bonne insertion dans les réseaux du pouvoir politique leur permettait de faire fructifier leurs capitaux et de diversifier leurs sources d'enrichissement. En retour, ces capitaux étaient réinvestis dans la politique de manière à garantir la préservation des positions de pouvoir de ces clans et permettre ainsi leur enrichissement ultérieur. Leurs empires économiques sont ainsi devenus de puissants groupes financiers et industriels (FPG) qui combinent des activités industrielles, commerciales et financières gérées par des holdings, avec, pour la plupart, des médias sous leur contrôle.

Sans appartenir personnellement à un clan, Leonid Koutchma jouait les groupes oligarchiques les uns contre les autres, exploitait leurs antagonismes et stimulait leur concurrence pour le contrôle de nouvelles positions économique-politiques, ce qui lui permettait d'affirmer sa prééminence dans le jeu politique et de consolider son autorité. Les compétitions entre ces puissants milieux d'affaires ont eu pour conséquence de conduire à un accroissement

⁸ Les privatisations par ventes aux enchères ne sont intervenues qu'au début des années 2000. Elles ont été précédées par des formes non commerciales de privatisations, soit des privatisations par « **bons de privatisation** » émis et distribués à la population (l'équivalent des *vouchers* en Russie), des privatisations d'actifs pour régler une dette ou des privatisations contre des engagements d'investissements ultérieurs. Enfin, la pratique largement en cours entre 1997 et 1998 de confier à des groupes privés la gestion des stocks d'actions détenus par l'Etat dans les entreprises publiques permettait aux gestionnaires privés de garder l'emprise sur le processus de privatisation ultérieur.

sensible du coût des campagnes électorales en Ukraine⁹. Leonid Koutchma agissait en même temps en arbitre suprême des rivalités entre oligarques, son arbitrage étant décisif dans le contexte de corruption de la justice ukrainienne et de son instrumentalisation dans les conflits d'intérêts.

Les trois clans oligarchiques les plus puissants sous la présidence Koutchma, contrôlant depuis 2002 le pouvoir exécutif, sont les clans de Donetsk, de Dnipropetrovsk et de Kiev. S'y ajoutent deux autres groupes économiques implantés eux aussi dans les régions industrialisées de l'Est (Donetsk, Dnipropetrovsk) qui avaient obtenu d'amples faveurs de la part du président Koutchma et bénéficié d'une protection politique. Si certains ont perdu de leur influence suite à l'alternance politique de l'automne 2004, ils ont pour la plupart bien préservé leurs positions et ont bénéficié de la stratégie d'accommodement avec les principaux acteurs de l'ancien régime privilégiée par la nouvelle équipe dirigeante.

Les trois principaux clans oligarchiques sous la présidence Koutchma

• Le clan de Donetsk

Ce clan est dominé par Rinat Akhmetov, 40 ans, l'homme d'affaires le plus riche d'Ukraine (sa fortune personnelle est évaluée à environ 11,8 milliards de dollars)¹⁰. Sa holding System Capital Management (SKM) détient des parts de capitaux pour l'essentiel majoritaires dans environ trente-sept sociétés et génère l'équivalent de 10 % du PIB ukrainien¹¹. Le principal pôle d'activités du SKM est la métallurgie gérée par la holding Metinvest¹². Il s'agit d'une chaîne de production verticalement intégrée. Elle regroupe en amont les activités d'extraction du charbon et des minerais de fer, ainsi que l'enrichissement des minerais de fer (combinats d'enrichissement du minerai de fer du Nord – SGOK – et du Centre –

⁹ Le total des dépenses engagées pour la campagne présidentielle de 2004 par les partisans de Viktor Ianoukovitch et de Viktor Iouchtchenko représente environ 1 % du PIB ukrainien. Voir A Aslund, « The ancient regime ... », *op. cit.*, p. 20.

¹⁰ Dossier spécial « 30 samyh bogatyh Ukrainsev » (Les trente Ukrainiens les plus riches), *Korrespondent* n° 25, 1^{er} juillet 2006. Les actifs contrôlés par Akhmetov font l'objet d'appréciations fort divergentes : 7,2 milliards de dollars d'après le classement établi en 2006 par l'hebdomadaire polonais *Wprost* (les 100 fortunes les plus importantes d'Europe centrale et orientale) et 4 milliards de dollars selon le classement mondial de mars 2007 du magazine américain *Forbes*.

¹¹ I. Maskalevitch, « SKM : otkrytie kompanii stchitaïouchchej sebia patriotom » (SKM : Découverte d'une société se déclarant patriote), *Zerkalo Nedeli*, n° 17, 7-13 mai 2005.

¹² H. Louta, « Ny zatchem popu garmon'? » (A quoi bon un accordéon pour un prêtre ?), *Zerkalo Nedeli*, n° 38, 7-13 octobre 2006.

CGOK). Elle contrôle en aval la production de coke métallurgique (usines de coke chimique d'Avdeevka, de Marioupol, de Zaporijia et de Donetsk), la fonte de l'acier (aciérie Azovstal') et la fabrication de produits métallurgiques (usines métallurgiques de Enakievo, de Kertch, usine de fabrication de tubes de Khartsyzk). La holding SKM détient également des parts de capitaux dans le secteur métallurgique à l'étranger suite à l'acquisition de 70 % des actions de l'usine de fonte d'acier Ferriera Valsider en Italie. Les activités du groupe s'étendent aussi au secteur énergétique avec le groupe Donbasskaïa toplivno-energeticheskaïa kompaniä (Société énergétique du Donbass) et au secteur financier avec la société SKM Finance contrôlant la première banque internationale ukrainienne et la Donhorbank. La holding possède également la maison d'édition et le journal *Sehodnia*, la chaîne de télévision TRK Ukraïna. Rinat Akhmetov est enfin propriétaire du club de football « Chakhtior Donetsk » (Le mineur de Donetsk).

Représenté au plan politique par le Parti des régions (PR), l'une des principales composantes de la majorité présidentielle au Parlement entre 2002 et 2004, le clan de Donetsk bénéficiait également sous Koutchma d'une représentation dans les structures exécutives du pouvoir central. Son leader politique Viktor Ianoukovitch, ancien gouverneur de la région de Donetsk, a en effet été nommé Premier ministre en novembre 2002. Désigné comme successeur du Président sortant, Viktor Ianoukovitch a été battu aux élections de l'automne 2004 par Viktor Iouchtchenko, leader de l'opposition, au terme d'une mobilisation citoyenne de grande ampleur contre la fraude électorale.

L'échec de son allié politique a conduit Akhmetov à chercher refuge en Russie au début de l'année 2005. Quelques mois plus tard, cependant, il est rentré en Ukraine compte tenu du changement de discours et de pratiques de la nouvelle équipe dirigeante vis-à-vis des oligarques. L'alternance politique lui a néanmoins coûté la perte de l'aciérie Kryvoryjstal, la seule grande entreprise industrielle touchée par les reprivatisations. Acquis par Akhmetov en partenariat avec un autre oligarque, Viktor Pintchouk, pour une somme de 804 millions de dollars, l'entreprise a été revendue lors d'une vente aux enchères publiques au groupe indien Mittal Steel pour 4,8 milliards de dollars.

L'exil temporaire qu'a connu Akhmetov, la menace d'expropriation que l'équipe orange a fait peser sur lui, ainsi que les affaires criminelles instruites en 2005 à l'encontre des responsables politiques de la région de Donetsk semblent l'avoir convaincu de la nécessité d'entrer personnellement en politique pour assurer sa propre sécurité et la stabilité de ses positions politico-économiques. Inscrit sous le numéro 7 sur la liste électorale du Parti des régions aux élections législatives de mars 2006, il a obtenu son premier mandat de député de la Rada suprême d'Ukraine.

Principal financeur des campagnes électorales du PR¹³, Akhmetov pèse de tout son poids sur les décisions internes du parti, ce qui crée parfois des tensions avec Viktor Ianoukovitch. Il a ainsi fait prévaloir sa propre définition de la campagne politique du parti pour les élections parlementaires de 2006 : contrairement à l'intention de Ianoukovitch de former

¹³ Parmi d'autres sponsors du Parti des régions, nous trouvons entre autres les frères Andriï et Serguïï Kliouev, patrons du groupe Ukrpodchipnik, Viatcheslav Bogouslaev, PDG de l'usine de moteurs d'aviation Motor-Sitch, Mykola Iankovskïï, PDG du groupe Stirol spécialisé dans la production d'ammoniac, d'engrais et de polystyrène.

un bloc politique portant son nom, Akhmetov a imposé l'utilisation du label politique du Parti des régions¹⁴. Il a également été à l'initiative du recours aux conseillers en image et communication américains considérés comme les plus aptes à corriger l'image du Parti et de son leader. Enfin, en août 2006, Akhmetov a joué un rôle non négligeable dans les négociations avec le président Louchtchenko qui ont débouché sur la nomination de Viktor Ianoukovitch aux fonctions de Premier ministre.

L'influence d'Akhmetov se mesure également au regard du nombre des responsables du PR considérés comme ses proches : Raïssa Bogatyreva, porte-parole depuis août 2006 de la coalition gouvernementale, Boris Kolesnikov, ami personnel d'Akhmetov et ancien président du Parlement de la région de Donetsk, Vassiliï Djarty, chef du comité politique exécutif du Parti des régions. Cette influence est également perceptible à travers les clients personnels d'Akhmetov dont il a fait inscrire le nom sur la liste électorale du PR. Il s'agit d'une quarantaine de personnes parmi lesquelles les directeurs et managers de ses diverses sociétés, les responsables du club de football Chakhtior, l'un des dirigeants du service d'ordre du SKM et même son chauffeur personnel¹⁵. Ayant opté depuis 2006 pour une visibilité politique, Akhmetov s'applique à soigner sa respectabilité à travers notamment ses activités de mécénat et de bienfaisance. Par ses divers projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture ou de la préservation du patrimoine national, la Fondation Rozvitok Ukraïny (Développement de l'Ukraine), qu'il a créée en juillet 2005, participe de cette stratégie de communication¹⁶.

• Le clan de Dnipropetrovsk

Viktor Pintchouk, 46 ans, gendre du président Koutchma, patron de la holding Interpipe et deuxième homme d'affaires ukrainien le plus fortuné (3,7 milliards de dollars)¹⁷ est la figure de proue du clan de Dnipropetrovsk. Implanté dans le secteur de la métallurgie et spécialisé principalement dans la fabrication de tubes en acier, son groupe Interpipe détient de nombreuses entreprises : usines de production de tubes de Nijnednipropetrovsk, de Novomoskovsk et de Nikopol ; usine de ferro-alliages de Nikopol ; usine métallurgique Dneprospetsstal. Il est également propriétaire de la banque KreditDniepr, ainsi que de plusieurs chaînes de télévision (ICTV, STB, Novyi Kanal), de la radio musicale M1 et du journal *Fakty*.

¹⁴ I. Boutousov, « Konvoï soratnikov », (L'escorte des coéquipiers), *Zerkalo Nedeli*, n° 44, 12-18 novembre 2005.

¹⁵ « Orbyti oligarkhiv-2006. Kogo vedout' na vybory Akhmetov, Sourkis, Pintchouk » (Les orbites des oligarques-2006. Qui amène aux élections Akhmetov, Sourkis, Pintchouk ?), *Ukrainska Pravda*, 13 février 2006.

¹⁶ Voir le site <http://www.fdu.org.ua> (consulté le 17 février 2007)

¹⁷ *Korrespondent*, n° 25, 1^{er} juillet 2006.

Viktor Pintchouk s'est impliqué dans la vie politique du pays dès 1998, date à laquelle il a décroché son premier mandat parlementaire. A la Rada suprême, il a été d'abord à l'initiative de la mise en place du groupe parlementaire Trudova Ukraina (Ukraine travailliste), regroupant les hommes d'affaires de la région de Dnipropetrovsk, et ensuite d'un parti politique homonyme. Aux côtés du Parti des régions, Trudova Ukraina a été, entre 2002 et 2004, l'une des principales forces d'appui de la majorité présidentielle au Parlement.

Autrefois considéré comme le plus puissant d'Ukraine grâce au patronage personnel de Leonid Koutchma, lui-même originaire de la région de Dnipropetrovsk, ce clan a cependant perdu de son poids politique avec l'annonce du départ du Président et la désignation d'un représentant du clan rival à sa succession. En 2004, Viktor Pintchouk a d'ailleurs annoncé son intention de se désengager de l'activité politique pour se consacrer entièrement au développement de son groupe. Pour les élections législatives de mars 2006, il n'a en effet pas cherché à acquérir une nouvelle affiliation partisane.

Sur le plan économique, l'alternance politique de 2004 s'est traduite pour Viktor Pintchouk par la perte de ses parts de capitaux dans l'aciérie Krivorijsstal'. L'acquisition par l'une des sociétés affiliées à son groupe Interpipe de l'usine de ferro-alliages de Nikopol a également été remise en cause en avril 2005. Le recours en justice intenté à son encontre n'a cependant pas permis d'obtenir la restitution à l'Etat des 50 % + 1 action de l'usine dont il conserve pour le moment le contrôle.

N'étant donc plus représenté dans les instances exécutives ou législatives du pouvoir, Viktor Pintchouk cherche à rompre avec son image d'homme politique et d'oligarque pour s'imposer en homme d'affaires, mécène et promoteur des intérêts de l'Ukraine sur la scène internationale. Par l'intermédiaire d'une fondation portant son nom, il finance des programmes d'assistance juridique à la population, de lutte contre le sida et de construction de centres de soins néonataux, ainsi qu'un programme de bourses d'études à destination des jeunes Ukrainiens ; il appuie également la création et la diffusion artistiques à travers les activités de sa galerie Pinchuk Art Center. Il contribue enfin à la promotion du choix européen de l'Ukraine (programme de séminaires Yalta European Strategy –YES) et organise une conférence annuelle dans le cadre du Forum économique mondial de Davos ayant pour l'objet la promotion de l'image positive de son pays au niveau international¹⁸.

• Le clan de Kiev

Représenté au plan politique par le Parti social-démocrate unifié d'Ukraine (SDPUo) et mené par ses leaders Grigori Sourkis, 58 ans, et Viktor Medvedtchouk, 53 ans, le clan de Kiev occupait une position centrale dans les instances exécutives du pouvoir dans les dernières années de la présidence Koutchma : il contrôlait depuis août 2002 l'Administration présidentielle (AP) dont V. Medvedtchouk, avocat de formation et ancien parlementaire, était le chef. Principale instance de lobbying présidentiel auprès du Parlement, des administrations régionales et des médias, l'AP était investie à l'époque de pouvoirs étendus en matière de

¹⁸ Voir le site <http://pinchukfund.org/uk> (consulté le 12 février 2007)

décision politique et de contrôle de l'information¹⁹. Sous la direction de Medvedtchouk, l'AP était notamment en charge de la consolidation de la majorité présidentielle au Parlement ou encore de l'adoption de la réforme constitutionnelle ayant pour l'objet la mise en place d'un régime parlementaire susceptible de garantir le pouvoir des partis oligarchiques après le départ de Leonid Koutchma. Les larges moyens d'intervention et les amples ressources politico-administratives dont il disposait de par sa fonction permettaient à Medvedtchouk non seulement de soutenir le président Koutchma, mais également de conforter la puissance politico-économique de son propre clan.

Le groupe de Kiev est, en conséquence, le principal perdant de l'alternance politique de 2004 et connaît depuis une phase de déclin. V. Medvedtchouk et G. Sourkis ont effectivement été contraints de se séparer de la chaîne de télévision Inter, ainsi que de plusieurs sociétés de distribution d'électricité sous leur contrôle. Ils ont, en revanche, réussi à conserver les quotidiens *Kievskie Vedomosti* et *Den'*, ainsi que la présidence du club de football Dinamo Kiev. Le groupe possède encore également des participations dans des activités variées : groupe Slavoutich spécialisé dans le commerce des aliments et des produits pétrochimiques, cabinet d'avocats BIM, banques Ukrainkii Kreditnyi Bank, Pervyi Investitsionnyi Bank²⁰.

Sur le plan politique, le groupe de Kiev a essuyé un nouvel échec au scrutin parlementaire de mars 2006, le bloc électoral « Ne tak » mis sur pied par le SDPUo n'ayant pas franchi le seuil de représentativité de 3 % fixé pour ces élections. Exclue de l'arène parlementaire, les responsables sociaux-démocrates unifiés disposent de peu de moyens pour peser sur la vie politique. Un rapprochement entre le SDPUo et le nouveau gouvernement de Ianoukovitch leur assure néanmoins une représentation au sein du pouvoir exécutif : Nestor Choufritch, député au Parlement de la République autonome de Crimée et vice-président du SDPUo, a ainsi été désigné en décembre 2006 ministre des Situations d'urgence. Le contrôle de cette fonction n'a cependant pas permis au clan de Kiev de retrouver son ancienne puissance.

Les autres milieux d'affaires influents sous Leonid Koutchma

• Le groupe Privat

La région de Dnipropetrovsk, associée à l'empire économique de Viktor Pintchouk, est également le fief du groupe Privat dirigé par Igor Kolomoïski (45 ans), Guennadiï Bogolubov (45 ans) et Alexeï Martynov (40 ans), titulaires des troisième, quatrième et neuvième fortunes

¹⁹ A. Goujon, « Les nouveaux voisins de l'Union européenne. Stratégies identitaires et politiques en Ukraine, Biélorussie et Moldavie », *Les Etudes du CERI*, n° 109, septembre 2004, pp. 22-23.

²⁰ Grigori Sourkis et Viktor Medvedtchouk sont les grands absents du classement des trente hommes d'affaires les plus fortunés d'Ukraine réalisé en 2006 par le magazine ukrainien *Korrespondent* ou du classement des cent plus grosses fortunes de l'Europe centrale et orientale du magazine polonais *Wprost*.

d'Ukraine (respectivement 2,8, 2,4 et 1,4 milliards de dollars)²¹. Le groupe est géré par la banque PrivatBank qui, par le biais de ses sociétés affiliées, détient des parts de capitaux dans des entreprises du secteur métallurgique (usines de ferro-alliages de Stakhanov et de Zaporijia, usine métallurgique d'Alapaevsk en Russie, combinat d'enrichissement des minerais de fer du Sud - IGOK). Elle contrôle également le secteur pétrolier (42 % de la société publique verticalement intégrée d'extraction du pétrole UkrNafta), les secteurs chimique (société Dneprazot) et pétrochimique (raffineries de Kirovograd, Mikolaev, Tchernovtsy, Tchernigov, Jitomir, Soumy, Krementchoug, Khmelnytsk)²². Privat détient des participations dans la banque MoskomPrivatBank et s'appuie sur plusieurs medias (édition ukrainienne du journal *Komsomolskaïa Pravda*, journal *Gazetta po-kievski*, chaîne de télévision Tet). Enfin, le groupe est propriétaire de l'équipe de football Dnipro de Dnipropetrovsk.

A l'époque de Leonid Koutchma, les dirigeants de Privat ne se sont pas lancés dans un travail de construction partisane, préférant entretenir des relations privilégiées directes avec le chef de l'Etat. Tout en leur accordant des faveurs, ce dernier n'a en même temps pas hésité à les mettre en concurrence avec d'autres clans et notamment celui de son gendre Viktor Pintchouk. Au lendemain de la Révolution orange, le groupe de Kolomoïski s'est rapproché de Ioulia Timochenko, elle-même originaire de Dnipropetrovsk et dont les intérêts économiques étaient liés à cette région à l'époque où elle dirigeait la société Système énergétique unifié d'Ukraine, impliquée dans des schémas opaques d'importation du gaz russe. En sa qualité de Premier ministre, Ioulia Timochenko a effectivement défendu ses intérêts dans le dossier de reprivatisation de l'usine de ferro-alliages de Nikopol acquise en 2003 par Pintchouk dans des conditions peu transparentes. A l'automne 2006, Kolomoïski a subi des pressions de la part du gouvernement Ianoukovitch qui cherchait à jouer un rôle plus actif dans la gestion de la société UkrNafta où l'Etat reste l'actionnaire majoritaire. Ces pressions peuvent avoir pour origine son alliance avec Ioulia Timochenko.

• L'Union industrielle du Donbass (ISD)

Un autre groupe associé à la région de Donetsk est l'Union industrielle du Donbass présidée par Sergueï Tarouta, 52 ans, et Vitaliï Gaïdouk, 50 ans, (respectivement sixième et septième fortunes ukrainiennes avec 1,7 milliard de dollars chacun). Il s'agit du deuxième empire métallurgique, après la holding Metinvest de Rinat Akhmetov²³, qui possède plusieurs entreprises en Ukraine (combinats métallurgiques d'Altchevsk et de Dnipropetrovsk, combinat de fabrication de tubes de Dnipropetrovsk), mais également en Europe centrale et

²¹ *Korrespondent*, n° 25, 1^{er} juillet 2006.

²² Interview avec Igor Kolomoïskiï dans *Zerkalo Nedeli*, n° 32, 20-26 août 2005.

²³ Dans les années 1990, l'ISD a longtemps partagé des participations dans diverses entreprises métallurgiques avec les sociétés de Rinat Akhmetov. Par la suite, leurs capitaux ont été divisés pour construire deux empires métallurgiques séparés.

orientale (usine Huta Czestochowa en Pologne, usine Dunafer en Hongrie). Ne contrôlant pas, en amont de la chaîne de production métallurgique, les activités d'extraction et d'enrichissement des minerais de fer, le groupe ISD est dépendant vis-à-vis des principaux producteurs ukrainiens de ce type de minerais enrichis – **combinats du Nord et du Centre** affiliés à la holding Metinvest de Rinat Akhmetov et combinat du Sud sous contrôle du groupe Privat de Igor Kolomoïski. Cette vulnérabilité, susceptible d'être instrumentalisée par leurs concurrents, a poussé les responsables de l'ISD à rechercher des partenariats à l'extérieur de l'Ukraine : en février 2007, un projet de fusion avec le groupe russe Gazmettal était ainsi en discussion. La holding Evolution Medias affiliée à l'Union industrielle du Donbass assure la gestion des divers medias sous son contrôle (journaux *Ekomonitsheskie izvestia*, *Kommentarii*, hebdomadaires *Kyiv Weekly* et *Expert-Ukraina*). Enfin, l'ISD est propriétaire de l'équipe de football Metallurg.

Sur le plan institutionnel, le groupe était représenté à l'époque de V. Koutchma par Vitalii Gaïdouk. Ancien conseiller du gouverneur de la région de Donetsk et l'un des responsables de l'appareil interne du Parti des régions, V. Gaïdouk a exercé les fonctions de premier vice-Premier ministre en charge du secteur énergétique au sein du premier gouvernement Ianoukovitch. Cependant, en désaccord avec l'utilisation inversée de l'oléoduc Odessa-Brody, construit initialement pour acheminer le pétrole de la Caspienne vers l'Europe occidentale, il a démissionné du gouvernement et rompu ses relations avec Ianoukovitch et le Parti des régions. Au scrutin parlementaire de 2006, l'Union industrielle du Donbass a financé le projet écologique « Eko + 25 » qui n'a pas réussi à recueillir les 3 % de suffrages nécessaires. Depuis septembre 2006, le groupe est associé à la nouvelle équipe du président Iouchtchenko, suite à la nomination de Viktor Gaïdouk au poste de secrétaire du Conseil de sécurité nationale et de défense (RNBOU).

Les acteurs économiques de l'opposition à Leonid Koutchma

Certains acteurs économiques ayant appartenu par le passé à des réseaux politiques loyaux au président Koutchma et ayant bénéficié de son système de distribution des richesses pour accumuler leurs capitaux, ont choisi de mettre leurs fortunes personnelles au profit de l'opposition politique et de sa stratégie de renversement du régime. Les soutiens financiers qu'ils avaient apportés dès le scrutin parlementaire de 2002 au bloc électoral de Viktor Iouchtchenko Notre Ukraine étaient cependant loin d'être équivalents à ceux dont bénéficiaient alors les partis politiques des trois clans oligarchiques de la présidence Koutchma. Percevant l'élection présidentielle de 2004 comme l'opportunité unique de renverser le régime de Koutchma et d'accéder aux positions de pouvoir dont ils étaient jusqu'alors exclus, ils ont massivement financé la campagne électorale de Viktor Iouchtchenko et la logistique de la mobilisation protestataire dans la rue au moment de la Révolution orange. Ils constituent depuis les principaux appuis financiers de son parti Union nationale Notre Ukraine (NSNU).

Il s'agit d'abord de Petro Porochenko, classé en quinzième position parmi les personnes les plus fortunées d'Ukraine (505 millions de dollars)²⁴. Membre du clan de Kiev et du SDPUo, Porochenko s'en est séparé en 2000 suite à un conflit avec Viktor Medvedtchouk. Aux législatives de 2002, son parti Solidarnost' (Solidarité) a rejoint le bloc de Louchtchenko à la veille du scrutin. Pour la campagne présidentielle de 2004, il a été membre du comité de coordination d'une coalition élargie de l'opposition Syla Narodou (Force du peuple), née d'un accord entre Notre Ukraine et le bloc de Loulia Timochenko. Son groupe UkrPromInvest, géré officiellement par son père, contrôle de larges segments du marché de la production du sucre, de la confiserie et de la chocolaterie (société Rochen) et détient des parts de capitaux dans la construction automobile (usine de Loutsk et usine de fabrication d'autobus de Tcherkassy) et navale (usine Leninskaia Kouznia de Kiev). Porochenko est également propriétaire de la chaîne de télévision 5 Kanal, principale tribune de l'opposition au moment de la Révolution orange.

La deuxième personne dans ce groupe d'hommes d'affaires de l'opposition à Koutchma est Olexandre Tretiakov, ancien propriétaire de la banque Transbank et PDG de la holding Gravred-media (chaîne de télévision de la ville de Kiev City et chaîne cinéma Kino, édition ukrainienne du journal *Izvestia v Ukraine*, hebdomadaire *Telekritika*). David Jvania, PDG du groupe Brinkford (combinat des abrasifs de Zaporojie, usine de construction navale Zaliv de Kertch, usine de fabrication de machines-outils de Louhansk) et trésorier de l'équipe de campagne de Louchtchenko en 2004, son partenaire commercial Mikola Martynenko et Evgen Tchervonenko, directeur du groupe Orlan (production de boissons gazeuses) et de sociétés de transport, appartiennent également à ce groupe.

Contrairement à ses engagements de dissocier pouvoir politique et pouvoir économique, le président Louchtchenko a promu ces hommes d'affaires à des positions d'autorité clefs, récompensant ainsi leur dévouement et leur contribution à sa victoire. Petro Porochenko a pris la direction du Conseil de sécurité nationale et de défense (RNBOU). Olexandre Tretiakov a été nommé conseiller du Président et introduit au conseil de direction de la société d'Etat Ukrtelekom et de la banque d'Etat Ochtchadbank. David Jvania et Evgen Tchervonenko ont été nommés respectivement ministre des Situations d'urgence et ministre des Transports. Promus aux plus hautes fonctions étatiques, ils semblent avoir échoué à faire la part entre leurs fonctions publiques et leurs intérêts privés : des accusations de corruption ont ainsi été portées à leur encontre dès le début de septembre 2005. Des groupes se seraient formés autour d'eux pour se livrer à des conflits d'intérêts. L'un de ces conflits a notamment opposé Petro Porochenko à Loulia Timochenko autour de la reprivatisation de l'usine de ferro-alliages Nikopol, acquise en 2003 par Viktor Pintchouk dans des conditions douteuses. Alors que les autorités avaient décidé d'annuler cette transaction et de lancer un nouvel appel d'offres, Porochenko a défendu la revente de l'usine au profit d'acteurs économiques russes, tandis que Loulia Timochenko soutenait les intérêts du groupe ukrainien Privat. Face aux confrontations de ces groupes concurrents, Viktor Louchtchenko a décidé de les renvoyer dos à dos en limogeant, le 8 septembre 2005, à la fois le gouvernement de I. Timochenko et le secrétaire du RNBOU.

²⁴ *Korrespondent*, n° 25, 1^{er} juillet 2006.

Ecartés des instances exécutives du pouvoir, les hommes d'affaires de l'entourage présidentiel ont conservé un rôle de premier plan dans l'appareil interne de Notre Ukraine et ont pesé sur ses choix stratégiques lors de la campagne législative du printemps 2006, puis dans les négociations autour de la constitution d'une coalition de gouvernement.

Le rôle politique des milieux d'affaires après la Révolution orange

Le limogeage du gouvernement de Ioulia Timochenko au moment même où l'entourage présidentiel était touché par des accusations de corruption a ouvert une nouvelle phase dans les relations entre l'équipe orange au pouvoir et les milieux d'affaires proches de Koutchma. Au discours virulent sur les oligarques et la répartition des richesses par voie de reprivatisations à laquelle Ioulia Timochenko se déclarait favorable ont succédé des pratiques plus conciliantes. Les représentants des principaux clans oligarchiques (parmi lesquels Rinat Akhmetov, Viktor Pintchouk et Grigori Sourkis) ont ainsi été conviés au Secrétariat de la Présidence, le 14 octobre 2005, à la fois pour être rassurés sur la fin des reprivatisations et pour être appelés à rompre avec les pratiques peu transparentes de l'époque Koutchma. Le président Iouchtchenko a souhaité qu'avec la fin de la Révolution orange « le pouvoir et le business se tendent enfin la main, se mettent d'accord sur les questions stratégiques et s'unissent autour de la nouvelle politique économique »²⁵. Signe de reconnaissance par le nouveau pouvoir du poids des groupes oligarchiques dans l'économie nationale, cette table ronde a marqué leur réhabilitation définitive.

Le tournant de l'automne 2005 a donc entravé le démantèlement du phénomène oligarchique et la dissociation de la politique et de l'économie. Les puissants acteurs économiques continuent à peser sur la vie politique du pays. Ils sont, pour la plupart, associés à des partis dont ils financent les activités. En retour, ceux-ci représentent et défendent leurs intérêts corporatistes auprès des instances exécutives et/ou leur permettent d'accéder personnellement aux charges électives. La possession de mandats électifs nationaux est devenue d'autant plus importante pour ces milieux d'affaires que les pouvoirs du Parlement en matière de formation et de contrôle du gouvernement ont été renforcés par la réforme constitutionnelle entrée en vigueur depuis mars 2006.

Les élections législatives de mars 2006 ont en effet consacré une présence importante des hommes d'affaires à la Rada suprême. Les patrons économiques du Donbass (Rinat Akhmetov, Serguïi Kliouev, co-directeur du groupe Ukrpodchipnik, Mykola Iankovskii, PDG de l'industrie chimique Stirol, Viatcheslav Bogouslaev, PDG de l'usine de moteurs d'aviation Motor-Sitch) sont députés du Parti des régions et membres de la coalition gouvernementale. La mainmise de leur formation politique (le Parti des régions) sur le gouvernement garantit la sécurité nécessaire au développement de leurs affaires et leur offre des possibilités d'enrichissement ultérieur. Les financeurs de Notre Ukraine (Petro Porochenko, David Jvania,

²⁵ Voir *Ukrainska Pravda*, 14 octobre 2005.

Olexandre Tretiakov, Mykola Martynenko) sont membres de son groupe parlementaire. Comme le statut de député redéfini par la réforme constitutionnelle impose à ces acteurs économiques une prise de distance avec leurs affaires en leur interdisant l'exercice d'une autre activité rémunérée (hormis l'enseignement et la recherche), ils ont confié la gestion de leurs groupes à des managers professionnels. Leur nouveau statut de parlementaires ne peut pourtant pas les empêcher de défendre leurs intérêts corporatistes.

Le changement de mode de scrutin pour les législatives de 2006, pour la première fois intégralement proportionnel, a obligé ceux des hommes d'affaires qui ne bénéficiaient pas d'une affiliation partisane à s'allier avec une force politique ou un bloc électoral pour pouvoir se présenter à la députation. De leur côté, les formations politiques ont fait appel aux milieux d'affaires pour financer leurs campagnes électorales. La collecte de fonds a pris d'autant plus d'importance pour l'issue de ce scrutin qu'aucun plafond réglementaire n'était fixé en la matière par la nouvelle loi électorale de 2005 et que les partis politiques n'étaient pas tenus de rendre publiques les dépenses engagées²⁶. Comptant parmi leurs responsables les plus grosses fortunes d'Ukraine, le Parti des régions, tout comme Notre Ukraine, se sont appuyés pour l'essentiel sur leurs propres ressources : leurs dépenses de campagne officiellement déclarées ont été parmi les plus importantes avec, respectivement, 112,7 et 74,1 millions de hryvnia (soit 17,8 et 11,8 millions d'euros)²⁷.

D'autres formations politiques se sont vues contraintes de rechercher des financements extérieurs. Certaines ont ainsi permis à des hommes d'affaires de figurer sur leurs listes électorales moyennant soit des contributions financières, soit des services rendus (soutiens divers à la conduite de la campagne électorale dans une région particulière, mise au service des médias sous leur contrôle, etc)²⁸. Dans ce travail de collecte de fonds, les responsables des partis politiques ont souvent été peu regardants sur l'identité des bailleurs de fonds. En conséquence, les hommes d'affaires membres de la majorité parlementaire présidentielle sous Kouchma n'ont pas eu de difficulté à s'affilier aux partis de l'ancienne équipe orange pour obtenir une place sur leurs listes électorales. Fort de ses soutiens traditionnels parmi les

²⁶ D'après la loi électorale de juillet 2005, les dépenses de campagne électorale sont financées par prélèvements sur le fonds de financement constitué par un parti ou un bloc électoral. Ce fonds officiel peut être alimenté par des ressources propres du parti, pour lesquelles aucun plafond n'est fixé, et par les contributions volontaires des personnes physiques dont le montant ne peut dépasser l'équivalent de 400 salaires mensuels minimaux, soit environ 14 400 euros. Les dons provenant de bailleurs anonymes, de personnes morales et de ressortissants des pays étrangers sont interdits. Cependant, aucune disposition de la loi n'interdit à une personne morale de verser une contribution à un parti politique ou un bloc électoral et à celui-ci de reverser cette contribution à son fonds électoral, ce qui fait que la restriction initialement prévue par la loi est facile à contourner.

²⁷ Contre 35,4 millions de hryvnia pour le Parti socialiste d'Ukraine, 13,5 pour le Bloc de Ioulia Tymochenko et 8,4 pour le Parti communiste (soit respectivement 5,6, 2,2 et 1,3 millions d'euros). Cf. V. Cheloud'ko, N. Vadimova, « **Vyborchi fondy politichnikh partij, vyborchikh blokiv** » (Fonds électoraux des partis politiques et des blocs électoraux), *Visnik Central'noi Vybortchoï komissii*, n° 3, septembre 2006.

²⁸ O. Machtaler, A. Iarova, I. Markov, Rapport final du projet « **Public Monitoring of Financing of the 2006 Parliamentary Elections in Ukraine** » (Le monitoring du financement des élections parlementaires de 2006), Comité anti-corruption de la Coalition d'ONGs Svoboda Viborou (Liberté du choix), juillet 2006.

directeurs rouges devenus propriétaires de leurs usines (par exemple Volodimir Boïko²⁹, PDG du combinat métallurgique Iliitch de Marioupol), le Parti socialiste a également accueilli sur sa liste Andreï Derkatch, homme d'affaires associé par le passé au clan de Dnipropetrovsk, propriétaire de la chaîne de télévision et de la radio Era, ainsi que du journal *Kyevskii Telegraf*.

Ioulia Timochenko s'est le plus lié les mains avec ces milieux d'affaires loyaux à Koutchma. Ont ainsi figuré sur les listes du bloc Timochenko Bohdan Goubskiï, ancien membre du clan de Kiev, Vassiliï Khmelnitskiï, PDG du groupe Kiev Invest Group et principal financeur du bloc électoral de la femme du Président Koutchma, Lioudmila, « Les femmes pour l'avenir » [Jinky za majbutnee] aux législatives de 2002, Konstantin Jevago, président du groupe Financy i Kredit et cinquième fortune ukrainienne (1,9 milliard de dollars)³⁰. Sont également affiliés au groupe parlementaire de ce bloc les frères Serguïï et Olexandre Bouriak, patrons de la banque BrokBusinessBank, Taniel Vassadze, PDG de l'usine automobile de Zaporijia, et Olexandre Fel'dman, représentant de Ianoukovitch au scrutin présidentiel de 2004 dans la région de Kharkiv et patron du consortium Avek i K° spécialisé dans le bâtiment. S'étant engagée dans des échanges avec ces hommes d'affaires, Ioulia Timochenko semble à présent rencontrer de réelles difficultés à contrôler les prises de position et les votes de certains d'entre eux lors des sessions parlementaires. Ces derniers aspirent en effet à défendre avant tout leurs intérêts corporatistes et à maximiser le retour sur investissement de leur soutien politique, fortement amoindri par le renvoi du bloc Timochenko dans l'opposition. Ils n'hésitent donc pas à contrevenir aux consignes de vote données par leur groupe parlementaire et semblent même songer à rejoindre la coalition gouvernementale, leur affiliation à l'opposition exposant leurs groupes économiques à des pressions diverses de la part des autorités.

ACTEURS ET INSTITUTIONS POLITIQUES DEPUIS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 2006

En donnant tout son sens à la réforme constitutionnelle du 8 décembre 2004, entrée partiellement en vigueur au 1^{er} janvier, le scrutin parlementaire de mars 2006 a marqué une nouvelle étape dans la vie politique de l'Ukraine. Ces élections ont, d'une part, consacré la victoire du Parti des régions de V. Ianoukovitch, qui est arrivé en première position avec 32 % des suffrages ; elles ont, d'autre part, confirmé l'alternance politique de 2004, les forces de l'ancienne coalition orange (Notre Ukraine du président Iouchtchenko, le bloc de Ioulia Timochenko et le Parti socialiste) ayant recueilli ensemble environ 43 % des voix.

²⁹ Volodimir Boïko est le patron de la société Iliitch stal' qui détient 93 % des actions du combinat Iliitch ; lui est également attribuée la propriété du journal *Donetskii Kraï* ainsi que d'une chaîne de télévision locale de Marioupol.

³⁰ *Korrespondent*, n° 25, 1^{er} juillet 2006.

Des négociations tous azimuts, réunissant les forces politiques de tendance opposée, se sont engagées à l'issue de ce scrutin autour de la formation d'une coalition gouvernementale rendue obligatoire par la réforme constitutionnelle de décembre 2004 (art. 83, paragraphes 6 et 7). Définie comme une coalition de groupes parlementaires constituant la majorité au Parlement (au moins 226 députés) et devant être formée dans les trente jours suivant la première réunion de l'assemblée renouvelée, cette coalition est en effet la seule fondée à proposer au chef de l'Etat une candidature aux fonctions de Premier ministre et dispose de pouvoirs étendus en matière de contrôle du pouvoir exécutif.

La coalition gouvernementale et le Conseil des ministres

Alors que les forces du camp orange, pourtant victorieux du scrutin de mars 2006, ont échoué à se mettre d'accord sur les nouveaux termes de partage du pouvoir à l'issue de ce scrutin, une coalition gouvernementale « anti-crise » s'est constituée, se voulant la seule capable d'assurer la stabilité et l'ordre politique. Cette coalition a réuni le Parti des régions, parti des oligarques représentant la continuité du régime Koutchma, le Parti socialiste d'Ukraine incarnant l'opposition radicale à ce régime et le Parti communiste d'Ukraine qui, tout en se plaçant en opposition à Viktor Koutchma, lui avait apporté un soutien ponctuel dans les années 2000. Disposant d'une majorité au Parlement, la coalition cherche depuis à étoffer ses rangs, principalement par des députés des groupes parlementaires de l'opposition, de sorte à pouvoir disposer d'une majorité qualifiée des deux tiers des voix et donc imposer ses décisions à l'ensemble des acteurs étatiques. Malgré une apparence d'unité affichée par les trois partenaires de la coalition, des tensions latentes persistent autour de la répartition des postes dans les instances du pouvoir et au Conseil des ministres où domine le Parti des régions. Leur proximité idéologique en termes de politique économique (refus de la privatisation des terres) ou de politique étrangère (opposition à l'intégration atlantique) n'en cache pas moins des dissensions. Un désaccord idéologique s'est ainsi révélé au moment du vote, le 29 novembre 2006, de la loi sur la reconnaissance du caractère génocidaire de la Grande famine ukrainienne de 1933, que seuls les socialistes avaient appuyée.

• Le Parti des régions (PR), parti de gouvernement

Alors qu'il était renvoyé dans l'opposition par l'alternance politique de 2004 et que plusieurs de ses responsables avaient fait l'objet d'enquêtes et de poursuites judiciaires pour implication dans la fraude électorale ou incitation au séparatisme, le Parti des régions s'est rapidement réorganisé pour prendre sa revanche. Le nouveau pouvoir a d'ailleurs lui-même contribué à sa réhabilitation politique en lui proposant en septembre 2005 de signer un pacte entérinant la désignation de Iouri Ekhnourov aux fonctions de Premier ministre après le limogeage du gouvernement Timochenko.

Aux législatives de mars 2006, le PR a présenté une nouvelle image de formation politique respectable, capable d'assurer l'ordre politique et la croissance économique négligés par le pouvoir orange. La liste électorale emmenée par Viktor Ianoukovitch est arrivée en première position avec 32,14 % de suffrages, ce qui lui a permis de mettre sur pied le groupe parlementaire le plus important (186 députés). Les élections ont d'ailleurs confirmé l'ancrage du parti dans les territoires de l'Est et du Sud où il a fait ses meilleurs scores³¹.

Principale composante de la coalition gouvernementale, le PR a conforté son statut de parti de gouvernement. La nomination de Ianoukovitch aux fonctions de Premier ministre s'est en effet traduite par un profond renouvellement du personnel dirigeant dans les instances exécutives centrales et régionales, dont ont essentiellement profité les représentants de la région de Donetsk, ce qui a accentué des tensions latentes au sein du PR, les responsables politiques et économiques d'autres régions orientales aspirant, eux aussi, à participer au pouvoir central. Des membres de la nouvelle équipe gouvernementale avaient déjà exercé des fonctions dans le premier gouvernement Ianoukovitch : Mykola Azarov et Andriï Kliouev ont ainsi retrouvé respectivement leurs postes de premier vice-Premier ministre et vice-Premier ministre en charge du secteur énergétique. La continuité avec l'époque Koutchma est également symbolisée par le retour de ses proches collaborateurs, notamment son conseiller Sergiï Liiovitchkin, promu aux fonctions de chef de cabinet du Premier ministre.

Le Parti des régions a placé ses responsables aux postes exécutifs clefs en charge de la régulation d'importants flux économiques de manière à mieux défendre les intérêts corporatistes du clan de Donetsk. Le contrôle de ces fonctions met en même temps à la disposition du gouvernement de coalition des moyens de pression susceptibles d'être utilisés à l'encontre de ses adversaires politiques et de conforter les positions du Premier ministre dans le conflit qui l'oppose au président Iouchtchenko. Les finances publiques sont ainsi entièrement soumises au contrôle de Mykola Azarov qui cumule comme auparavant les fonctions de premier vice-Premier ministre et de ministre des Finances ; Azarov a en outre placé des personnes loyales aux commandes du Trésor de l'Etat et de l'Administration fiscale. Déjà sous tutelle d'Andriï Kliouev, le secteur énergétique est également géré par Iouriï Boïko, ministre de l'Energie, et par Sergiï Touloub, ministre de l'Industrie du charbon. Cette mainmise sur la sphère énergétique a pour objet de garantir aux industries du clan de Donetsk, importantes consommatrices de gaz, une relative stabilité des livraisons du gaz en provenance de Russie. Elle assure également la promotion des intérêts des milieux d'affaires du groupe de Donetsk implantés dans les activités d'extraction du charbon ou encore la production et la distribution de l'électricité³². Le gouvernement cherche enfin à contrôler les banques publiques (Ochtchadbank et Ukreximbank) et les sociétés publiques telle, par exemple, Ukrspetsexport, spécialisée dans l'exportation des armes.

³¹ 73,63 %, 74,33 % et 51,70 % de suffrages recueillis dans les régions de Donetsk, Louhansk et Zaporijia, 58,01% pour la Crimée et 64,26 % pour la ville de Sébastopol, 50,34 % et 47,51 % pour les régions de Mikolaev et d'Odessa. Voir le site de la Commission électorale centrale <http://www.cvk.gov.ua> (consulté le 22 février 2007).

³² I. Loutsenko, « PEK viddali donets'kim » (Le secteur énergétique a été donné aux responsables de Donetsk), *Ukrainska Pravda*, 7 août 2006.

• **Le Parti socialiste d'Ukraine (SPU) et le Parti communiste d'Ukraine (KPU) : deux forces d'appoint dans la coalition**

Le Parti socialiste a été l'une des principales forces de l'opposition à Leonid Koutchma et l'un des artisans de la Révolution orange ; il est depuis juin 2006 le nouveau partenaire politique du Parti des régions, avec ses 6,9 % de suffrages obtenus au niveau national (principalement dans les régions du Nord et du Centre du pays) et un groupe de 33 députés. Malgré l'attachement affiché par le leader des socialistes Olexandre Moroz à la constitution d'une coalition orange, les termes de l'échange politique proposé par le Parti des régions sont finalement apparus aux responsables du SPU nettement plus intéressants : leur ralliement inattendu au PR a permis à Moroz de réaliser sa stratégie de promotion personnelle au poste de président de la Rada suprême. Ce retournement politique, qui à l'avenir peut coûter au SPU la perte d'une partie de son électorat, a également été pour lui le moyen de conserver les charges gouvernementales jusqu'ici sous son contrôle : il s'agit des fonctions de président du Fonds de la propriété d'Etat (organisme de régulation des privatisations et de gestion des participations étatiques dans les diverses industries) exercées par Valentina Semeniouk, des postes de ministre de l'Intérieur occupé par Iouri Loutsenko et, depuis décembre 2006, par Valerii Tsouchko, et de ministre de l'Education (Sviatoslav Mykolaenko). En outre, le SPU a obtenu la nomination de Mykola Roudkovskii au poste de ministre des Transports et des Communications et celle d'Andrii Derkach au poste de président de la Compagnie nationale énergétique Energoatom. Mais, entourés par des vice-ministres et des adjoints issus du Parti des régions, ils bénéficient d'une faible marge de manoeuvre.

Reconstitué en 1993 et se réclamant de l'héritage du PC d'avant 1991, le Parti communiste d'Ukraine était lui aussi en opposition au régime Koutchma : il dénonçait l'économie de marché et les privatisations et réclamait le retour au système soviétique de pouvoir où les soviets jouaient le rôle essentiel. Cependant, il s'agissait d'une opposition reconnue, cooptée et même financée par le régime. Tant l'administration présidentielle que les partis oligarchiques étaient engagés dans des échanges de services et de faveurs avec les communistes dont ils recherchaient l'appui pour la réalisation de leurs projets politiques³³. Dans les années 2000, le Parti communiste a toutefois perdu son statut de force contestataire du régime au profit d'une nouvelle opposition parlementaire qui a donné lieu à la constitution de la coalition orange lors du scrutin présidentiel de 2004. Les législatives de mars 2006 ont confirmé son déclin : avec 3,7 % des voix, le KPU n'a obtenu que 21 sièges au Parlement. Le vote protestataire dont il avait bénéficié par le passé dans les régions industrielles de l'Est, profite depuis les changements politiques de 2004 au Parti des régions. Pour contrecarrer leur marginalisation au sein du Parlement, les communistes n'ont pas hésité à faire alliance avec ce parti des oligarques.

Leur participation à la coalition gouvernementale leur a permis d'obtenir le contrôle des ministères de l'Agriculture et de l'Industrie ; ces fonctions ont cependant été cédées par les communistes à des responsables politiques (respectivement Iouri Mel'nik et Anatoliï

³³ A.Wilson, *Virtual Politics. Faking Democracy in the Post-Soviet World*, New Haven, Yale University Press, 2005, pp. 235-248.

Golovko) associés aux principaux bailleurs de fonds du KPU, notamment l'homme d'affaires russe Konstantin Grigorichin. Le KPU a, en outre, obtenu la désignation d'Adam Martyniuk aux fonctions de premier vice-président de la Rada suprême. Aspirant à une représentation plus large au sein des instances décisionnelles, les responsables communistes dénoncent régulièrement le déséquilibre dans la répartition des fonctions exécutives au sein de la coalition, qui profite au Parti des régions et au Parti socialiste.

La recomposition de l'opposition

Acteur clef de l'alternance politique de 2004, l'opposition au régime de Koutchma regroupait initialement le Parti socialiste d'Ukraine d'Olexandre Moroz et le parti Batkivchtchina de Ioulia Timochenko. Elle a lancé une première vague de mobilisation contestataire sous le slogan « Ukraine sans Koutchma » pour réclamer la démission du chef de l'Etat accusé d'implication dans le meurtre du journaliste indépendant Georgii Gongadze. En 2002, elle a été rejointe par Viktor Iouchtchenko, ancien président de la Banque nationale et Premier ministre populaire limogé un an plus tôt, et sa coalition électorale Notre Ukraine. Représentée au Parlement, l'opposition politique a permis à celui-ci de devenir un véritable contrepoids au présidentielisme croissant et même de contrecarrer plusieurs initiatives présidentielles³⁴. La maturation de cette opposition et la capacité de ses leaders à mettre en commun leurs efforts pour le scrutin présidentiel de 2004 ont rendu possible l'alternance politique³⁵. Celle-ci s'est traduite par l'arrivée au pouvoir de l'opposition à Koutchma et par le renvoi dans l'opposition de l'ancienne majorité présidentielle.

La mise en place en juin 2006 d'une coalition gouvernementale réunissant le PR, le SPU et le KPU a remis en cause cette configuration politique issue de la Révolution orange, en conduisant à une recomposition de l'opposition au gouvernement de coalition autour du bloc de Ioulia Timochenko et de l'Union nationale Notre Ukraine.

• L'Union nationale Notre Ukraine (NSNU)

Créée en 2002 en tant que mouvement de soutien électoral à Viktor Iouchtchenko et transformée, en mars 2005, en parti politique réunissant les principales forces nationales-démocrates et nationalistes (le Rukh populaire d'Ukraine, le Congrès des nationalistes ukrainiens, le parti Union chrétienne-démocrate, le Parti républicain Sobor et enfin le Parti

³⁴ A. Goujon, *Ukraine, Biélorussie : Deux élections pour deux transitions*, Etude de la Fondation Robert Schuman, Synthèse n° 21, 6 mars 2006.

³⁵ T. Kuzio, « Ukraine's Orange Revolution. The opposition's road to success », *Journal of Democracy*, Vol. 16, n° 2, avril 2005, pp. 117-130.

des industriels et des entrepreneurs d'Ukraine), Notre Ukraine traverse aujourd'hui une crise profonde. Cette formation politique pro-présidentielle a été victime d'une baisse de confiance de la population à l'égard des dirigeants de l'équipe orange. Son image a été également ternie par les accusations de corruption lancées en septembre 2005 à l'encontre de ses principaux financeurs (Petro Porochenko, Mykola Martynenko, David Jvania et Olexandre Tretyakov).

Ayant subi une forte concurrence de la part du bloc de Ioulia Timochenko dans les régions du Centre et de l'Ouest du pays, NSNU a essuyé un revers aux législatives et n'est arrivée qu'en troisième position avec 13,95 % des suffrages, soit 81 sièges au Parlement. Son crédit politique a enfin été remis en cause par les longues et infructueuses négociations qu'elle a menées avec les représentants de la coalition anti-crise en vue de la constitution d'une grande coalition gouvernementale, ainsi que par la participation de ses représentants au gouvernement de Viktor Ianoukovitch.

La guerre des compétences que se livrent le président Iouchtchenko et son nouveau Premier ministre a cependant conduit Notre Ukraine à se retirer définitivement des pourparlers et à rappeler ses ministres, le 5 octobre 2006³⁶. Elle cherche depuis à trouver sa place dans l'opposition à la coalition gouvernementale, aux côtés du bloc de Ioulia Timochenko, mais la méfiance et le souvenir des désaccords passés rendent difficiles les rapports entre ces deux forces politiques. Marquées à la fois par une concurrence pour le statut de première force d'opposition et par des coopérations ponctuelles, leurs relations ont débouché sur la décision de mettre en commun leurs efforts au Parlement pour faire barrage à la majorité et à sa détermination à rogner sur les compétences présidentielles, ainsi que pour œuvrer ensemble à la convocation d'élections parlementaires anticipées et à l'annulation de la réforme constitutionnelle. Un accord a été signé en ce sens le 27 février 2007.

La crise que traverse aujourd'hui NSNU a également pour cause son extrême dépendance vis-à-vis du Président. Mise en place initialement comme une machine électorale censée mobiliser des soutiens à Viktor Iouchtchenko et appelée ensuite à devenir la principale force d'appui de la politique présidentielle, Notre Ukraine se trouve prisonnière de ses hésitations, de ses revirements et de son manque de résolution politique. De son côté, le Président considère NSNU comme un outil de réalisation de sa stratégie politique, ce qui explique une direction « par le haut » de cette formation politique, peu attentive à l'avis des militants de base et des responsables régionaux. Ayant pesé sur la constitution de sa liste électorale au niveau national et sur ses stratégies d'alliance électorale et gouvernementale, Viktor Iouchtchenko est intervenu directement dans le processus de reconstruction du parti. A son initiative, les hommes d'affaires ont été évincés de sa direction en novembre 2006 ; la réforme du parti a été au même moment confiée au Secrétariat de la Présidence dont le chef, Viktor Baloga, exerce depuis les fonctions de président du Conseil politique de NSNU. Ces interventions du chef de l'Etat dans la construction partisane s'inscrivent dans la continuité des tentatives infructueuses de son prédécesseur Leonid Koutchma pour mettre en place un parti du pouvoir.

³⁶ A l'exception des ministres des Affaires étrangères et de la Défense dont la sélection relève des prérogatives du chef de l'Etat.

• Le bloc de Ioulia Timochenko (BIOUT)

Forte des 22,29 % de suffrages (soit 129 mandats) recueillis par la liste électorale de son bloc (parti Bat'kivchtchina et Parti social-démocrate d'Ukraine), Ioulia Timochenko était sur le point de prendre sa revanche politique sur Viktor Iouchtchenko en juin 2006 et de retrouver le poste de Premier ministre qu'il lui avait retiré un an plus tôt. L'incapacité des formations politiques du camp orange à se mettre d'accord sur les termes du nouveau partage des postes au sein d'une coalition gouvernementale, a empêché son retour aux commandes. Sa stratégie politique se développe depuis dans trois directions susceptibles d'améliorer ses positions : institutionnalisation de l'opposition parlementaire, application du mandat impératif au niveau national et régional et convocation d'élections législatives anticipées. Ioulia Timochenko s'est d'abord attachée à l'institutionnalisation de l'opposition parlementaire dont elle se veut le chef de file. Un premier projet de loi en ce sens, enregistré sous le numéro 1011-1, a été déposé auprès de la Rada suprême le 4 septembre 2006. Dans sa version remaniée, retenue par le Parlement le 12 janvier 2007, ce projet définit l'opposition parlementaire comme un rassemblement de groupes parlementaires (adhésion collective) et de députés (adhésion individuelle) qui, n'ayant pas adhéré à la coalition gouvernementale, se déclarent en désaccord avec la politique de ce gouvernement et proposent un programme de développement alternatif. L'adoption de cette loi sur l'opposition peut permettre à Ioulia Timochenko de bénéficier d'une position reconnue et des droits associés (représentation dans les instances dirigeantes du Parlement, droit de parole, d'enquête, possibilité de questionner les membres de l'exécutif, d'être associé à la préparation des projets de loi, etc). C'est également pour I. Timochenko le moyen de bénéficier de financements publics pour ses activités d'opposition.

S'inspirant de l'exemple britannique, ce projet de loi prévoit notamment la mise en place d'un cabinet fantôme porteur d'un projet politique et économique alternatif à celui du gouvernement en place, ainsi que l'institution de la fonction de chef de ce cabinet. Se voir désignée chef du cabinet fantôme en raison de son statut de leader du groupe parlementaire d'opposition le plus important permettrait à Ioulia Timochenko de s'imposer définitivement comme possible titulaire du poste de Premier ministre. L'adoption de son projet de loi sur l'opposition parlementaire l'obligerait cependant à chercher des appuis au sein de la Rada suprême et à composer avec la coalition gouvernementale.

Confrontée au problème de désagrégation des groupes parlementaires de son bloc suite à la désaffiliation de députés pourtant élus sur sa liste, Timochenko se bat pour l'application du mandat impératif aux députés de la Rada suprême et pour son extension à ceux des assemblées régionales³⁷. Présenté comme une solution au problème de fragmentation du corps législatif de 1998 et de 2002 et de changement fréquent d'affiliation parlementaire par les députés, ce mandat a été introduit par la réforme constitutionnelle du 8 décembre 2004 pour s'appliquer seulement aux députés de la Rada suprême. A la différence du mandat impératif classique qui se fonde sur le principe de responsabilité d'un élu vis-à-

³⁷ Les élections parlementaires régionales ont eu lieu en même temps que le scrutin parlementaire national. Elles se sont également déroulées au scrutin proportionnel.

vis de ses électeurs habilités, le cas échéant, à le révoquer de ses fonctions, en Ukraine ce mandat repose sur l'obligation faite aux députés de respecter leur affiliation partisane. En d'autres termes, leurs mandats d'élus sont indissociablement liés à leur adhésion au groupe parlementaire du parti sous l'étiquette duquel ils ont été élus ; le refus de s'affilier ou la désaffiliation sont sanctionnés par le retrait de leur mandat par les instances supérieures du parti politique concerné.

Le règlement de la Rada suprême du 19 septembre 2006, qui reconnaît le statut de députés « sans affiliation à un groupe parlementaire » et la possibilité pour ceux-ci d'adhérer individuellement à la coalition gouvernementale, entrave cependant l'application du mandat impératif au niveau national. Pour dénoncer ce contournement par le règlement des dispositions constitutionnelles et pour empêcher la coalition d'élargir ses rangs à des parlementaires de l'opposition, les députés de BIOUT ont saisi la Cour constitutionnelle. Pour ce qui est du niveau local, Ioulia Timochenko a obtenu, le 12 janvier 2007, l'adoption de la loi sur le mandat impératif des députés des assemblées régionales, non sans avoir dû s'allier pour l'occasion au Parti des régions³⁸. Rétroactive dans ses effets, cette loi doit lui permettre de sanctionner ceux des députés qui, après s'être fait élire sur les listes régionales de BIOUT, n'ont pas rejoint les groupes parlementaires du bloc.

La mise en place en Ukraine du mandat impératif, qui ne fait d'ailleurs pas l'unanimité de la classe politique, biaise les fondements mêmes de la représentation politique. Les députés, ne pouvant plus agir en toutes circonstances selon leurs convictions, sont conduits à représenter le parti politique sur la liste duquel ils ont été élus et non pas le peuple souverain³⁹. Le mandat impératif a également pour effet de renforcer sensiblement l'autorité des directions des partis, le retrait du mandat étant de leur seul ressort et non pas de celui des citoyens.

Enfin, Ioulia Timochenko s'est battue pour obtenir la dissolution de la Rada suprême et la convocation d'élections parlementaires anticipées, espérant la victoire de son bloc et donc sa propre accession aux fonctions de Premier ministre. Les députés de BIOUT ont déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle pour contester les infractions qui auraient été commises en août 2006 aux procédures de désignation du Premier ministre et de formation du gouvernement de coalition. Les coopérations engagées depuis février 2007 avec le chef de l'Etat et son parti Notre Ukraine dans le but de constituer un front commun face à la coalition gouvernementale ont permis à Ioulia Timochenko d'obtenir gain de cause le 2 avril 2007.

³⁸ En contrepartie, les députés de BIOUT ont aidé la coalition à surmonter le veto présidentiel opposé à la loi sur le Conseil des ministres qui empiète considérablement sur les fonctions du chef de l'Etat.

³⁹ Voir les critiques formulées par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe dans son « **Avis sur la loi relative aux amendements à la Constitution d'Ukraine adoptée le 8 décembre 2004** », n° 339, 10-11 juin 2005.

Les institutions de la présidence

Dans l'actuelle situation de cohabitation politique aux sommets de l'Etat, les institutions de la Présidence ont retrouvé leurs anciennes fonctions de promotion des positions du chef de l'Etat et de soutien à sa politique. Elles sont cependant fortement affaiblies et ne disposent plus aujourd'hui des pouvoirs étendus en matière de décision dont elles étaient investies sous la présidence de Leonid Koutchma.

• Le Secrétariat de la Présidence

Aspirant à rompre définitivement avec les pratiques politiques de son prédécesseur et la toute-puissance de l'Administration présidentielle de Viktor Medvedtchouk, le président Iouchtchenko, dès son entrée en fonctions, a supprimé l'AP et l'a remplacée par le Secrétariat de la Présidence, conçu comme une structure d'assistance logistique et analytique au chef de l'Etat. Le rôle du chef de cette nouvelle institution a également été redéfini : il ne s'agissait plus pour lui de jouer un rôle politique en œuvrant personnellement au soutien du régime, mais de gérer la coordination des différents services du SP.

Le changement de contexte politique consécutif à la nomination de Viktor Ianoukovitch aux fonctions de Premier ministre a cependant provoqué une nouvelle définition des fonctions du Secrétariat. Celui-ci s'est vu assigner la tâche de constituer un véritable contre-pouvoir face à l'équipe gouvernementale. Il est dès lors chargé de la défense et de la promotion du point de vue présidentiel auprès des diverses institutions politiques : le Parlement, le Conseil des ministres, les administrations régionales ou encore la Cour constitutionnelle. Il est également à l'origine de l'élaboration et de la réalisation des stratégies politiques du chef de l'Etat. Il est enfin en charge de la réforme du Service de sécurité d'Ukraine (SBU), structure issue du KGB et considérée aujourd'hui comme relevant du champ d'influence présidentiel en raison du mode de désignation de son chef, dont la candidature est d'abord sélectionnée par le Président, puis soumise à la confirmation du Parlement. Le SBU est en effet le principal organe de sécurité sur lequel le chef de l'Etat peut s'appuyer, le ministère de l'Intérieur et la Procuration générale étant sous le contrôle du gouvernement et de la coalition. L'équipe du SP a, en conséquence, été renouvelée en profondeur. De nouveaux gestionnaires, très jeunes pour certains, aspirant à une promotion politique et liant leur avenir à celui de Viktor Iouchtchenko, sont arrivés à sa direction. Une répartition stratégique du travail a été instaurée au sein du Secrétariat de manière à accroître l'efficacité de l'équipe dans son ensemble, tout en laissant à chacun de ses membres un champ d'action autonome.

La direction du Secrétariat est assurée depuis le 15 septembre 2006 par Viktor Baloga, 44 ans, dont la carrière politique est liée à la Transcarpathie dont il est natif. Gouverneur de cette région entre 1999 et 2001 et maire de la ville de Moukatchenko, il était autrefois associé au clan de Kiev. Sa rupture avec celui-ci lui a valu son poste de gouverneur et l'a rapproché de Viktor Iouchtchenko et de Notre Ukraine, dont il a été député entre 2002 et 2004 et sous l'étiquette de laquelle il s'est présenté aux municipales de Moukatchevo en

mars 2004. En 2005, Viktor Baloga a exercé les fonctions de gouverneur de la Transcarpathie, puis de ministre des Situations d'urgence. Outre la coordination du travail du Secrétariat, Viktor Baloga a également pris en charge, depuis novembre 2006, la réforme de la formation politique présidentielle. Notre Ukraine en perte de positions politiques et de popularité face au bloc de Ioulia Timochenko.

Deux autres responsables du gouvernement ont été recrutés au Secrétariat : Arseniï Iatseniouk, 33 ans, ancien ministre de l'Economie, et Viktor Bondar, 32 ans, ex-ministre des Transports et des Communications. Nommé au poste de premier adjoint au chef du Secrétariat, Iatseniouk était chargé des questions économiques jusqu'en mars 2007. En sa qualité de représentant du Président auprès du Conseil des ministres, il assistait aux réunions du gouvernement pour y défendre les positions présidentielles. Viktor Bondar s'est vu confier la politique régionale et les relations avec les chefs des administrations locales. Enfin, Olexandre Tchalyï, 53 ans, considéré comme un proche du groupe l'Union industrielle du Donbass, est chargé de la politique extérieure. Premier vice-ministre des Affaires étrangères en charge de l'intégration européenne dans le gouvernement de Ianoukovitch, Tchalyï en a démissionné en mai 2004 pour protester contre l'adhésion de l'Ukraine à l'Espace économique uni aux côtés de la Russie, de la Biélorussie et du Kazakhstan. Il est un fervent partisan d'une politique étrangère équilibrée mettant en avant la neutralité du pays.

• Le Conseil de sécurité nationale et de défense (RNBOU)

Organe de consultation auprès du chef de l'Etat qui le préside, le Conseil de sécurité nationale et de défense est une autre institution sur laquelle s'appuie le président Iouchtchenko dans les conflits de compétences qui l'opposent à son Premier ministre. Le RNBOU est en effet susceptible d'entraver l'action gouvernementale en raison de ses pouvoirs de contrôle et de coordination de l'exécutif en matière de sécurité nationale et de défense. L'équipe du RNBOU a été elle aussi renforcée à l'automne 2006, avec la nomination à sa tête de Vitaliï Gaïdouk, ancien premier vice-ministre en charge du Secteur énergétique dans le premier gouvernement Ianoukovitch, qui s'est opposé à l'utilisation inversée de l'oléoduc Odessa-Brody. Cette désignation de l'un des responsables de l'Union industrielle du Donbass montre que dans le conflit qui l'oppose à son Premier ministre représentant les intérêts de l'Est du pays, Viktor Iouchtchenko cherche, lui aussi, à s'assurer des soutiens parmi les acteurs économiques de cette zone. Valeriï Khorochkovskii, un autre ministre démissionnaire du premier gouvernement Ianoukovitch⁴⁰, l'un des propriétaires du groupe russe Evraz Group spécialisé dans la fonte d'acier et patron de la chaîne de télévision ukrainienne Inter, a été désigné au poste d'adjoint au Secrétaire du RNBOU.

⁴⁰ Ministre de l'Economie et de l'Intégration européenne, Valeriï Khorochkovskii s'est retiré du gouvernement en janvier 2004 en soulignant l'incompatibilité de l'adhésion de l'Ukraine au traité de l'Espace économique uni avec le processus d'intégration de l'Ukraine à l'Union Européenne et à l'Organisation mondiale du commerce.

LE NOUVEL AGENCEMENT INSTITUTIONNEL

La nouvelle configuration du pouvoir issue des élections législatives de mars 2006 s'est mise en place sur fond d'entrée en vigueur de la réforme constitutionnelle. Adoptée le 8 décembre 2004 dans un contexte de crise politique aiguë, cette réforme est le résultat d'un compromis entre le régime sortant et l'opposition de l'époque. Elle est également le produit de l'entremêlement de leurs stratégies politiques opposées. Ayant misé sur une stratégie de succession à Koutchma, la majorité présidentielle au Parlement considérait la mise en place d'un régime parlementaire comme une solution susceptible de garantir la continuité de son pouvoir, quelle que soit l'issue du scrutin présidentiel⁴¹. Un projet de loi en ce sens préparé par le chef de l'Administration présidentielle Viktor Medvedtchouk (clan de Kiev), et enregistré sous le numéro 4180, a ainsi été approuvé en première lecture par le Parlement en juin 2004. C'est ce projet qui a servi de base au texte de la réforme négociée au moment de la Révolution orange. Au regard des chances de leur candidat Viktor Iouchtchenko de remporter le troisième tour du scrutin présidentiel, les négociateurs du côté de l'opposition ont cherché, au contraire, à préserver une partie des anciennes prérogatives du chef de l'Etat. Ces stratégies politiques concurrentes ont débouché sur l'introduction d'un modèle institutionnel hybride qualifié de « régime parlementaire-présidentiel ». Tout en renforçant la dimension parlementaire du régime, la réforme constitutionnelle consacre en même temps la prééminence du Président dans nombre de domaines, ce qui, selon les conclusions des experts de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, semble en décalage avec l'objectif déclaré de réduire ses compétences⁴². La réforme comporte également des lacunes et des zones d'ombre et crée des chevauchements de compétences propices à des tensions et des conflits entre les branches du pouvoir. En situation de cohabitation politique aux sommets de l'Etat, sa mise en application rencontre de réelles difficultés.

Les termes de la réforme constitutionnelle

En introduisant une répartition plus équilibrée des pouvoirs, la réforme renforce le caractère parlementaire du régime ukrainien. Le Parlement (la Rada suprême), dont le mandat passe de quatre à cinq ans, est en effet investi de nouvelles attributions en matière de formation et de contrôle du gouvernement : il dispose à présent du droit de nomination du Premier ministre dont la candidature lui est présentée par le Président (art. 85.12). Cette candidature

⁴¹ O. Protsyk, « Constitutional politics and presidential power in Kuchma's Ukraine », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n° 5, septembre-octobre 2005, pp. 23-31.

⁴² Voir l'avis de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe n° 339, 10-11 juin 2005.

est pourtant sélectionnée par la coalition parlementaire (art. 83, paragraphe 8) et le chef de l'Etat dispose d'un délai de quinze jours pour la soumettre au vote des députés (art. 106.9). Le Parlement s'est également vu attribuer le droit de nomination des membres du Conseil des ministres sur proposition du Premier ministre, à l'exception des ministres des Affaires étrangères et de la Défense dont la sélection relève des prérogatives du chef de l'Etat, leur nomination revenant au Parlement ; ce dernier peut révoquer discrétionnairement le Premier ministre et les membres du gouvernement (art. 85.12). Malgré l'introduction d'une double responsabilité politique du Conseil des ministres devant le Président et devant le Parlement (art. 113, paragraphe 2), seul ce dernier a le droit de renverser le gouvernement en votant une motion de censure à la majorité d'au moins 226 voix (art. 87). Le Président, au même titre qu'un tiers des parlementaires, ne dispose à cet égard que du pouvoir de demander la mise en cause de la responsabilité du gouvernement, la décision finale revenant aux élus.

Malgré le renforcement des compétences du Parlement, le titulaire de la fonction présidentielle est loin d'être réduit au rôle purement protocolaire ou honorifique traditionnellement réservé aux chefs d'Etat dans les régimes parlementaires. Investi de la légitimité populaire et doté d'attributions étendues, il est capable d'intervenir activement dans les affaires de l'Etat et de jouer un rôle politique non négligeable. La réforme constitutionnelle a ainsi réaffirmé la prééminence présidentielle en matière de politique extérieure, de sécurité nationale et de défense. Le Président représente l'Etat dans ses relations avec l'extérieur (art. 106.3). Il est le commandant en chef des forces armées (art. 106.17) ; il préside à ce titre le Conseil de sécurité nationale et de défense d'Ukraine (RNBOU) et nomme la moitié de ses membres (art. 107). Sa prééminence en matière de politique étrangère, de défense et de sécurité nationale est également confortée par son pouvoir propre de sélectionner les candidatures aux fonctions de ministres des Affaires étrangères et de la Défense (art. 106.10), ainsi que de directeur du Service de sécurité d'Ukraine (SBU)⁴³ (art. 106.14), ces candidatures étant ensuite soumises pour confirmation au Parlement.

Les principaux moyens d'action dont dispose le chef de l'Etat à l'égard du Parlement sont le droit de veto suspensif et le droit de dissolution. Il peut ainsi entraver l'adoption d'un projet de loi (à l'exception des lois constitutionnelles) en y opposant son veto au plus tard quinze jours après son vote par les députés (art. 106.30). Ce veto n'est surmontable que par un nouveau vote à la majorité des deux tiers des élus, soit 300 voix⁴⁴. Dans le cas où le Président n'a pas promulgué, à l'expiration d'un délai de dix jours, ce même projet de loi voté pour une deuxième fois, c'est le président de l'Assemblée qui peut le remplacer dans l'exécution de cette procédure (art. 94, paragraphe 4).

Le chef de l'Etat bénéficie également du pouvoir de dissoudre la Rada suprême (art. 106.8). Si la réforme constitutionnelle entoure l'exercice de ce droit de conditions restrictives, elle

⁴³ La Rada suprême ne peut mettre un terme aux fonctions du directeur du SBU que sur proposition du Président.

⁴⁴ Le Président semble pouvoir disposer d'un véritable veto de poche, dans la mesure où aucune mesure contraignante n'est prévue par la Constitution pour l'obliger à promulguer une loi adoptée par le Parlement dans un délai de quinze jours : la non-reconnaissance par le Président d'une loi votée n'est effectivement pas sanctionnée par la Constitution.

a porté en même temps les possibilités de son utilisation au nombre de trois (art. 90) : outre le pouvoir de provoquer des élections anticipées en cas d'incapacité du Parlement à tenir une réunion plénière pendant trente jours consécutifs, le chef de l'Etat a celui de recourir à l'arbitrage du peuple en cas d'incapacité du Parlement à former en trente jours une coalition gouvernementale et à mettre en place un nouveau gouvernement de coalition dans un délai de soixante jours après la démission du Cabinet sortant. En faisant peser une menace sur les parlementaires, ces nouvelles possibilités d'exercice du droit de dissolution ont pour objectif de les conduire à constituer une coalition durable, garante de la stabilité gouvernementale.

La possibilité pour la Rada suprême d'engager une procédure d'*impeachment* à l'encontre du Président et donc de mettre en cause sa responsabilité en cas de haute trahison ou autres délits constitue la contrepartie des moyens d'action du chef de l'Etat à l'égard des élus. Cependant, la procédure de mise en cause de la responsabilité présidentielle prévue à l'article 111 de la Constitution reste très longue et difficile à mettre en œuvre. Le Président peut enfin intervenir au même titre que le gouvernement dans l'élaboration de la loi, grâce à son droit d'initiative législative (art. 93).

Si la réforme constitutionnelle a affranchi le gouvernement du contrôle présidentiel, le chef de l'Etat dispose de moyens d'action à l'égard du pouvoir exécutif dans son ensemble. Il s'agit d'abord des décrets présidentiels que le Conseil des ministres est tenu de respecter dans l'exécution de son travail réglementaire (art.113, paragraphe 3) ; il est également question du pouvoir présidentiel de nommer sur proposition du gouvernement et de révoquer les chefs des administrations régionales (art. 118, paragraphe 4). Le Président dispose enfin à l'égard du Conseil des ministres du droit de contrarier son action en suspendant l'application de ses actes pour cause d'incompatibilité avec la Constitution, mais il a l'obligation de solliciter l'avis de la Cour constitutionnelle en la matière (art. 106.15). En contrepartie, l'entrée en vigueur de certaines décisions du chef de l'Etat est conditionnée par l'accord du Conseil des ministres qui est symbolisé par le contresieing. Doivent ainsi être contresignées les décisions présidentielles relatives à la mise en application des décisions du RNBOU, à la nomination ou au rappel des chefs des missions diplomatiques ukrainiennes à l'étranger et auprès des missions internationales, à l'introduction de l'état d'urgence et à la (ré)organisation du système judiciaire (art. 106, paragraphe 4) .

Enfin, le Président dispose de moyens d'action à l'égard du pouvoir judiciaire par le biais de son pouvoir de nomination d'un tiers des juges de la Cour constitutionnelle (art. 106.22) et de saisine de cette même instance, ainsi que par le biais de ses compétences en matière de réorganisation du système judiciaire et de mise en place des tribunaux (art. 106.23).

Les difficultés de mise en application de la réforme en situation de cohabitation politique

Alors que la répartition plus souple des compétences réalisée par la réforme constitutionnelle suppose la coopération et le dialogue entre les branches du pouvoir, l'expérience inédite de cohabitation entre un Président et un Premier ministre de tendance opposée a placé la vie

politique ukrainienne sous le signe de la confrontation. Tant Viktor Iouchtchenko que Viktor Ianoukovitch tirent, chacun, le pouvoir dans leur sens et cherchent à redéfinir leurs propres compétences aux dépens de leur vis-à-vis. S'appuyant sur la coalition gouvernementale au Parlement, Ianoukovitch et le Conseil des ministres sous sa direction s'efforcent de rogner sur les pouvoirs du chef de l'Etat de manière à étendre leur champ d'influence à l'ensemble des institutions. Rencontrant des difficultés à admettre, après des années de présidentialisme sous Koutchma, le nouveau rôle d'un chef d'Etat aux compétences limitées, Iouchtchenko s'attache, quant à lui, à réaffirmer la prééminence de la position présidentielle, mais semble pour le moment sortir affaibli de cette bataille. Chacun interprète la Constitution et donc ses compétences comme il l'entend et refuse de se voir imposer le point de vue adverse.

La confrontation pour la redéfinition des pouvoirs et la clarification des sphères d'influence respectives sont d'autant plus vives que certaines dispositions de la réforme constitutionnelle se prêtent à des interprétations fort différentes. La définition du rôle (actif ou passif) du chef de l'Etat dans la procédure de nomination du Premier ministre est ainsi sujette à débat. Si, d'après la Constitution, le Président soumet à l'investiture du Parlement la candidature aux fonctions de Premier ministre qui lui a été transmise par la coalition de groupes parlementaires, aucune mesure contraignante ni aucune sanction n'est prévue à son encontre en cas de refus⁴⁵.

En d'autres termes, la Constitution ne précise pas si cette soumission au Parlement de la candidature de Premier ministre par le Président est un droit ou une obligation. Des lacunes dans le texte constitutionnel laissent également une certaine marge de manœuvre dans l'exercice du droit de dissolution. En effet, si le Président dispose du pouvoir de dissoudre la Rada suprême en cas d'incapacité de la coalition à former un gouvernement dans un délai de soixante jours, il peut lui-même être à l'origine de ce retard dans la mesure où il est le seul habilité à sélectionner les candidatures aux postes de ministres des Affaires étrangères et de la Défense. Outre ces zones d'ombre, la réforme constitutionnelle a introduit des chevauchements de compétences entre le Président et le Conseil des ministres, notamment en matière de politique extérieure, multipliant ainsi les sources possibles de conflits entre les deux représentants de l'exécutif⁴⁶. Ces conflits qui interviennent tant sur le plan intérieur que dans le domaine de la politique extérieure renforcent l'instabilité de la scène politique et nuisent à l'image de l'Ukraine à l'étranger.

• La guerre des compétences sur le plan intérieur

L'un des premiers conflits de pouvoir entre le président Iouchtchenko et le Premier ministre Ianoukovitch a porté sur le contreseing des décisions présidentielles. On l'a vu, pour être exécutées les décisions du chef de l'Etat doivent porter la signature du chef du

⁴⁵ S. Rakhmanin, « *Souz neprimerimyykh edinomychlennikov* » (L'Union des acolytes intransigeants), *Zerkalo Nedeli*, n° 50, 24-30 décembre 2005.

⁴⁶ Voir l'avis de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe n° 339, 10-11 juin 2005.

gouvernement et du ministre concerné qui en assument par là la responsabilité. En septembre 2006, le gouvernement a ainsi renvoyé au Secrétariat de la Présidence sept décrets (*oukases* en ukrainien) adoptés par le chef de l'Etat au mois d'août, en refusant de les mettre en application pour cause d'absence de contreseing⁴⁷. Cette démarche publique visait à souligner les pouvoirs du gouvernement face au chef de l'Etat et sa capacité à suspendre l'application des décisions présidentielles. De son côté, Viktor Iouchtchenko a insisté sur l'application des décrets en question, alors que manifestement la procédure constitutionnelle n'était pas respectée. Deux interprétations divergentes de la pratique du contreseing sous-tendent ce conflit. Pour Viktor Iouchtchenko, il s'agit d'un paraphe purement symbolique qui, sous la présidence de Leonid Koutchma, était souvent négligé, voire oublié. Pour le Premier ministre et le gouvernement sous sa direction, le contreseing signifie que le Président ne peut pas agir seul et que le Cabinet dispose à cet égard d'un véritable droit de blocage de ses décisions. En outre, dans la mesure où les *oukases* présidentiels qui ont pour effet de mettre en application les décisions du RNBOU doivent être obligatoirement contresignés, les capacités d'intervention et les moyens de contrôle de cet organe à l'égard du gouvernement sont sensiblement limitées.

En l'absence dans la Constitution ukrainienne de toute précision concernant les conditions dans lesquelles le Premier ministre et/ou un des membres du Cabinet peuvent refuser de contresigner une décision présidentielle, cette divergence d'interprétations aura à l'avenir tendance à persister. Les textes constitutionnels des pays d'Europe occidentale ne fournissent, d'ailleurs, eux non plus, aucune précision en la matière, les pouvoirs étant considérés capables de surmonter leurs désaccords par le dialogue et le travail en commun sur les textes en question. Or cette capacité de dialogue et de coopération semble pour le moment faire défaut aux responsables politiques ukrainiens.

Le Président et le Premier ministre s'affrontent également pour le contrôle de l'exécutif régional. Investi de compétences en matière de redistribution des ressources au niveau local (élaboration et exécution du budget, répartition des subventions, définition des programmes d'investissement) et donc de moyens d'intervention étendus, celui-ci constituait à l'époque de Koutchma l'une des composantes clefs de la « verticale » du pouvoir présidentiel qui soulignait la prééminence du chef de l'Etat dans le système politique.

D'après la Constitution, ce dernier dispose du pouvoir de nomination et de révocation des chefs des administrations régionales, les candidatures à ces fonctions lui étant soumises par le Conseil des ministres (art.118, paragraphe 4)⁴⁸. Si le gouvernement peut être à l'initiative du limogeage d'un chef d'administration, la décision finale en la matière revient cependant au Président. Celui-ci partage en même temps ses pouvoirs à l'égard de l'exécutif régional

⁴⁷ S. Rakhmanin, « *Ispol'zui to, tchto pod roukoï i ne ichtchi sebe drougogo* » (Utilise ce que tu as sous la main sans chercher autre chose), *Zerkalo Nedeli*, n° 36, 23-29 septembre 2006.

⁴⁸ Les administrations d'Etat de niveau régional et local ont remplacé en juin 1995 les comités exécutifs (*ispolkoms*) mis en place par le système soviétique. La Constitution ukrainienne de 1996 a attribué au Président le pouvoir de nommer les présidents des administrations d'Etat régionales et locales sur proposition du Conseil des ministres. A l'époque de Koutchma, il s'agissait cependant d'une compétence présidentielle quasi exclusive dans la mesure où la formation du Cabinet relevait également des prérogatives du chef de l'Etat.

avec les assemblées régionales qui peuvent mettre en cause la responsabilité des chefs des administrations en votant à leur encontre une motion de censure à la majorité des deux tiers des voix (art. 118, paragraphe 10). Le chef de l'Etat est tenu par la Constitution de limoger les responsables ainsi sanctionnés.

Or, même si les parlements des régions du Sud et de l'Est, contrôlés depuis les législatives de mars 2006 par le Parti des régions, ont voté des motions de censure à l'encontre des chefs des administrations associés à l'équipe politique adverse, Viktor Iouchtchenko a refusé de les démettre de leurs fonctions⁴⁹. De même, il n'a pas suivi les recommandations formulées par le gouvernement en septembre 2006 de révoquer les représentants de l'exécutif des régions de Poltava, Ternopyl, Kharkiv, Kherson et Tchernigov proches de Notre Ukraine. Enfin, il n'a pas avalisé les candidatures aux postes de chefs des administrations régionales qui lui étaient proposées par le Cabinet.

En conséquence, la mise en œuvre d'une politique cohérente au niveau régional se trouve profondément remise en cause par les tensions entre les chefs des administrations « oranges » et le gouvernement de tendance politique opposée. Le risque d'immobilisme et de blocages entre le centre et les régions est d'autant plus grand que le gouvernement dispose de moyens d'action importants à l'égard des gouverneurs ; outre sa capacité à remettre en cause la responsabilité des exécutifs locaux, il dispose du pouvoir de répartition des ressources budgétaires entre les différentes régions.

• Les conflits de compétences en matière de politique extérieure

La réforme constitutionnelle a créé un chevauchement de compétences dans le domaine international, en posant que le Président assure la direction de la politique extérieure de l'Ukraine (art. 106. 3) et que le Cabinet est chargé, quant à lui, de la mise en œuvre de la politique intérieure et extérieure de l'Etat (art. 116.1). Dans un contexte de cohabitation politique et de dissociation des majorités parlementaire et présidentielle, cette superposition des pouvoirs donne lieu à des interprétations divergentes du texte constitutionnel. Si Viktor Iouchtchenko l'interprète dans le sens de sa maîtrise exclusive des relations extérieures, le Premier ministre Viktor Ianoukovitch conteste cette prééminence et empiète régulièrement sur ce que le chef de l'Etat considère comme ses prérogatives exclusives.

En outre, la différence de statut et de procédure de nomination introduite par la réforme constitutionnelle pour les ministres des Affaires étrangères et de la Défense alimente l'affrontement. Un conflit oppose en effet le président Iouchtchenko et son gouvernement sur les modalités de révocation de ces deux ministres. Si d'après la Constitution les candidatures à ces postes sont sélectionnées par le Président et ensuite entérinées par le Parlement, aucune procédure spécifique n'est prévue pour leur révocation. Invoquant cette particularité de la procédure de leur sélection, Viktor Iouchtchenko défend que les ministres en question ne peuvent pas être limogés par le Parlement sans son intervention. Ses adversaires politiques invoquent en revanche les dispositions constitutionnelles selon lesquelles les membres

⁴⁹ S. Rakhmanin, « Vne zakona » (Hors la loi), *Zerkalo Nedeli*, n° 37, 30 septembre-6 octobre 2006.

du gouvernement sont révoqués par la Rada suprême. Chacune des deux parties campe sur ses positions. En décembre dernier, Viktor Iouchtchenko a ainsi refusé de reconnaître le limogeage par le Parlement du ministre des Affaires étrangères Boris Tarassiouk ; par décret, il a confirmé le ministre dans ses fonctions. Pendant environ deux mois et avant de démissionner le 30 janvier 2006, Tarassiouk était empêché physiquement d'assister aux réunions du Conseil des ministres, mais continuait en même temps de voyager à l'étranger en sa qualité de ministre des Affaires étrangères.

En situation de confrontation aux sommets de l'Etat, cette différence de statut prévue pour le ministre des Affaires étrangères (tout comme pour le ministre de la Défense) nuit à la cohésion du gouvernement et bloque les coopérations entre ses diverses instances. Ainsi, le Secrétariat du gouvernement a tendance à tenir à distance le ministère des Affaires étrangères dans la préparation des visites officielles du chef du gouvernement à l'étranger. De son côté, l'équipe présidentielle souligne que le ministère est un acteur incontournable pour toutes les questions de relations extérieures (organisation de visites ou rencontres officielles, négociations, etc.) ; une note rédigée en ce sens a même été adressée aux missions diplomatiques étrangères présentes à Kiev⁵⁰.

La concurrence entre le Président et le Premier ministre pour la maîtrise des relations extérieures et, en conséquence, la difficulté à se mettre d'accord sur la candidature du ministre des Affaires étrangères sont d'autant plus intenses que les deux hommes d'Etat et leurs alliés politiques ont des positions divergentes dans ce domaine et peinent à s'entendre pour parler d'une seule voix.

Rompant avec les atermoiements de la politique extérieure de Leonid Koutchma, le président Iouchtchenko a proclamé l'objectif de l'intégration de plein droit de l'Ukraine au sein de l'OTAN et de l'Union européenne, ainsi que l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. La diplomatie ukrainienne a depuis marqué des points dans le dossier européen avec la signature, en février 2005, du plan d'action UE-Ukraine et la reconnaissance par l'UE du statut d'économie de marché attribué à l'Ukraine, ainsi qu'avec la signature de l'accord visant à faciliter la délivrance de visas aux citoyens ukrainiens et de l'accord de réadmission en octobre 2006. La perspective d'adhésion reste cependant lointaine, même si des négociations se sont ouvertes en 2007 pour la signature d'un nouvel accord renforcé entre l'UE et l'Ukraine. Le projet atlantique s'est concrétisé en avril 2005 avec le lancement d'un dialogue intensifié entre l'OTAN et l'Ukraine sur l'aspiration de celle-ci à rejoindre l'Alliance et les réformes à mener en ce sens.

Une normalisation des relations avec la Russie a été également engagée avec la mise en place de la commission interétatique Iouchtchenko-Poutine. Cette normalisation passe pour la diplomatie ukrainienne par le règlement de la question des conditions de stationnement de la flotte russe de la mer Noire en Crimée. Des négociations sont ainsi conduites sur la réalisation de l'inventaire des locaux, des installations et des sols occupés par la marine russe dont la réalisation, étrangement oubliée au moment du partage de la flotte et retardée depuis par la Russie, est nécessaire pour déterminer le montant réel du loyer à payer. Une

⁵⁰ I. Mostovaa, T. Silina, S. Rakhmanin, A. Primatchenko, « Uglublâemsâ » (Nous nous enfonçons), *Zerkalo Nedeli*, n° 46, 2-8 décembre 2006.

autre question abordée dans ce dossier est la gestion des ouvrages hydrographiques par les forces navales russes, que Kiev considère comme illégale.

Pour ce qui est du Premier ministre et de ses partenaires de coalition, s'ils apportent leur soutien à la perspective pour le moment lointaine d'une entrée dans l'UE et d'une adhésion à l'OMC, ils s'opposent fermement à l'intégration de l'Ukraine dans l'OTAN, en invoquant l'argument de l'hostilité de la population à cette intégration. C'est précisément sur ce dossier que Viktor Ianoukovitch a choisi de remettre en cause la prééminence du Chef de l'Etat en matière de politique extérieure. Reçu en septembre 2006 au siège de l'Alliance atlantique à Bruxelles, il a plaidé pour une coopération renforcée avec l'OTAN plutôt que pour une adhésion de son pays à cette organisation. De même, il a déclaré que l'Ukraine allait marquer une pause dans la signature, pourtant prévue pour 2006, d'un Plan d'action pour l'adhésion (Membership Action Plan). Même si ces déclarations ont été désavouées par le président Iouchtchenko qui a confirmé l'importance de la perspective atlantique pour son pays, l'avancement de ce dossier est depuis retardé par ces divisions internes.

Pour mettre un terme, après cet incident, à la situation où l'Ukraine exprime ses choix stratégiques de deux voix divergentes, Viktor Iouchtchenko a adopté, le 13 novembre 2006, un décret selon lequel les lignes directrices des visites officielles des représentants de l'Etat ukrainien à l'étranger doivent être impérativement soumises à son approbation préalable. Devant le refus du gouvernement de se soumettre à cette nouvelle disposition, le Secrétariat de la Présidence a même été sur le point d'annuler le voyage officiel du Premier ministre à Washington quelques semaines plus tard. Cependant, s'il peut essayer de circonscrire par décrets les marges de manœuvre de son Premier ministre, Viktor Iouchtchenko n'est pas en mesure de contrôler ses déclarations et prises de position. Sa fermeté dans le dossier du retrait des forces navales russes stationnées en Crimée en 2017, date d'échéance du traité russo-ukrainien autorisant leur stationnement, a ainsi été contredite fin novembre par le chef du gouvernement ; celui-ci a affirmé que la reconduite du traité en question n'était pas à exclure si elle était profitable à l'Ukraine et à la Russie. Cette déclaration va pourtant à l'encontre des dispositions de la Constitution d'Ukraine selon lesquelles le stationnement des troupes étrangères sur le sol ukrainien est interdit.

• Le rôle d'arbitre de la Cour constitutionnelle

Dans une situation de cohabitation politique tendue, seule la Cour constitutionnelle (CC), instance fondée à interpréter la Constitution, à veiller à la constitutionnalité des lois et décrets et à régler des litiges portant sur la répartition des pouvoirs, semble capable de jouer un rôle d'arbitre. Elle a cependant longtemps été victime des stratégies institutionnelles des acteurs politiques et est restée inactive pendant plus d'un an, le Parlement sortant ayant bloqué dès 2005 la désignation des six juges relevant de son pouvoir de nomination de manière à prévenir toute remise en cause de la réforme constitutionnelle du 8 décembre 2004. Le blocage autour de la formation de la CC n'a pu être surmonté qu'en août 2006, suite à la nomination de Viktor Ianoukovitch aux fonctions de Premier ministre. Tout en désignant les juges du quota parlementaire, la majorité formée autour du Parti des régions s'est empressée

de circonscrire de manière plus étroite les moyens d'action de la CC, en lui interdisant le 4 août 2006 l'examen de la constitutionnalité de la réforme.

De longs mois d'inactivité et la guerre des compétences au sein du pouvoir exécutif ont alourdi la charge de la Cour : en février 2007, quarante-sept requêtes étaient déposées auprès des juges par le Président, le Conseil des ministres ou des groupes de députés. Les risques d'engorgement sont d'autant plus importants que les délais d'examen d'une requête vont d'un à trois mois à partir du moment où la compétence de la Cour est reconnue.

L'inquiétante corruption de la justice ukrainienne et la pratique largement répandue de monnayer les décisions des tribunaux soulèvent des interrogations sur la capacité des juges de la CC à préserver leur impartialité. Si la Cour précédente a agi de manière relativement indépendante dans les premières années de la présidence de Leonid Koutchma⁵¹, ses prises de position étaient beaucoup plus partisans et loyales au Chef de l'Etat pendant son deuxième mandat. Certes, la Constitution ukrainienne garantit l'indépendance et l'inviolabilité des juges de la CC à travers leur désignation conjointe par le Président, le Parlement et le Conseil supérieur de la justice qui sélectionnent chacun un tiers de ses membres pour un mandat de neuf ans. Elle interdit l'exercice de pressions sur les juges, l'appartenance de ceux-ci à un parti politique ou l'exercice d'une autre activité professionnelle (à l'exception de l'enseignement). Mais au regard de l'importance des enjeux que représentent les décisions futures de la Cour, les principales forces politiques cherchent à s'assurer la loyauté de ses membres par divers moyens : octroi de faveurs et de services qui obligent à terme, pressions, tentatives d'acheter des prises de position favorables, etc. Certains juges sont ainsi associés à Ioulia Timochenko, Petro Porochenko, Viktor Medvedtchouk ou encore Rinat Akhmetov ; les responsables du Parti des régions œuvrent activement à la constitution parmi les juges d'une majorité qui leur soit favorable.

Face à ces moyens d'influence dont disposent les acteurs politiques à leur égard, les juges de la CC peuvent, eux aussi, développer des stratégies différenciées en fonction de leurs perceptions du jeu politique en cours, de ses gagnants et perdants. Ils semblent pour le moment faire preuve d'une extrême prudence et vouloir éviter la politisation de la Cour. Cependant, dans le contexte de confrontation entre le chef de l'Etat et la coalition gouvernementale, toute décision de la Cour peut être considérée comme politiquement engagée en faveur de l'une ou l'autre des parties en conflit. Seules les premières décisions qu'elle sera amenée à prendre permettront de mesurer le rapport de forces en son sein.

• Quel avenir pour la réforme constitutionnelle ?

La question du devenir de la réforme ne fait pas l'unanimité parmi les principales forces politiques. Une fois de plus, ce sont les visions que se font leurs responsables de leur propre avenir politique et de leur rôle dans le nouveau système institutionnel qui déterminent leurs positions. Dans la mesure où V. Iouchtchenko, I. Timochenko ou V. Ianoukovitch ne se

⁵¹ T. L. Brown, C. R. Wise, « Constitutional courts and legislative-executive relations : The case of Ukraine », *Political Science Quarterly*, Vol. 119, n° 1, 2004, pp. 143-169.

considèrent à terme que comme le premier personnage de l'Etat, ils défendent soit la révision constitutionnelle dans le sens du renforcement de la composante présidentielle du régime soit la mise en œuvre de la réforme avec cependant l'accentuation du rôle du gouvernement et du Parlement.

Alors qu'il avait affiché courant 2005 sa détermination à respecter les termes de la réforme constitutionnelle qui éloignait l'Ukraine du présidentielisme de Koutchma, Viktor Iouchtchenko s'est prononcé dès février 2006 pour sa révision et pour la mise en place d'une Commission constituante chargée d'élaborer un nouveau projet constitutionnel plus équilibré. Cette aspiration du Chef de l'Etat à la remise en cause de la réforme est appuyée par les partis nationaux-démocrates, partisans depuis le début des années 1990 d'une institution présidentielle forte, susceptible de consolider l'indépendance ukrainienne. Tant Notre Ukraine que le bloc de Ioulia Timochenko ont effectivement déclaré entendre saisir la Cour constitutionnelle en vue d'annuler la réforme pour cause de vice de procédure⁵². La possibilité de faire abroger la réforme par la voie d'un référendum d'initiative populaire semble être également à l'étude au Secrétariat de la Présidence ; un avis de la Cour constitutionnelle sur la conformité d'une telle procédure à la Constitution a été sollicité.

Quant au Parti des régions, ses responsables se prononcent effectivement pour le maintien de la réforme et pour sa poursuite dans le sens du renforcement du caractère parlementaire du régime, avec la réduction ultérieure des compétences présidentielles, voire à terme l'élection du chef de l'Etat par le Parlement. Pour les hommes d'affaires du clan de Donetsk, un régime parlementaire présenterait l'avantage de les protéger à l'avenir de la situation qu'ils ont connue par le passé, lorsqu'ils dépendaient du bon vouloir d'une seule personne – le président Koutchma. Quant aux alliés politiques du Parti des régions (le Parti socialiste et le Parti communiste), ils se sont toujours battus pour un régime parlementaire, le plus à même selon eux de prévenir le risque d'une personnalisation trop importante du pouvoir, voire de réincarner le modèle du pouvoir des soviets.

⁵² Les amendements constitutionnels ne peuvent être adoptés par le Parlement qu'après le vote en première et en deuxième lecture organisé lors de deux sessions parlementaires séparées. Ils doivent recueillir avant le vote en deuxième lecture l'avis de la Cour constitutionnelle. Cependant, la loi n°2222-IV a été votée « en paquet » avec la loi n°2221 sur « Les particularités de mise en œuvre de la loi sur les élections du président d'Ukraine lors du nouveau tour du scrutin présidentiel du 26 décembre 2004 », c'est-à-dire que l'adoption de la première était indissociablement liée à l'approbation de la seconde, ce qui semble peu compatible avec les clauses constitutionnelles. Cette seconde loi a permis en décembre 2004 de modifier la position de la Commission centrale électorale et des commissions territoriales et de réduire le risque de fraude électorale. Les experts notent aussi que la loi sur la réforme constitutionnelle reprend la plupart des dispositions de la loi n°4105 sur les amendements constitutionnels rejetés par la Rada suprême en avril 2004. Or cela est contraire à la Constitution selon laquelle un projet d'amendements constitutionnels rejeté par le Parlement ne peut être réexaminé qu'au bout d'un an.

CONCLUSION

L'héritage politico-économique du régime Koutchma continue à peser sur la nouvelle phase de transformation que connaît l'Ukraine depuis la Révolution orange. Malgré le changement de pouvoir et l'engagement de la nouvelle équipe dirigeante à dissocier la vie politique et les intérêts économiques, le phénomène oligarchique n'a connu que peu de transformations. Avec le tournant de l'automne 2005 et le passage d'un discours virulent sur les oligarques à des pratiques de coopération, les principaux clans oligarchiques de l'époque de Koutchma ont bénéficié d'une reconnaissance officielle de leur puissance économique et de leur rôle dans l'économie nationale. Nombre d'entre eux ont ensuite obtenu de nouvelles fonctions politiques électives ou exécutives, leur permettant de promouvoir leurs intérêts corporatistes et de garantir les conditions favorables au développement de leurs groupes. De ce point de vue, le très puissant clan de Donetsk se trouve aujourd'hui en meilleure position, ses représentants contrôlant à la fois la coalition gouvernementale et le gouvernement.

Quant à la réforme constitutionnelle engagée dans la dernière année de la présidence Koutchma, si elle a permis en décembre 2004 le dénouement pacifique de la crise politique entre le régime sortant et son opposition, elle continue, près d'un an après son entrée en vigueur, à diviser les principaux acteurs politiques et à nourrir leurs stratégies institutionnelles opposées. En mobilisant les arguments de recherche d'un régime politique le plus adapté à l'espace post-soviétique et permettant d'éviter la concentration du pouvoir au profit d'une institution, les acteurs entreprennent de nouvelles transformations qui ont pour objectif de modifier les règles du jeu politique en leur faveur. La coalition gouvernementale emmenée par le Parti des régions s'attache ainsi à redéfinir les positions du Premier ministre dans un sens plus favorable. De nouvelles avancées en la matière ont été marquées par la loi sur le Conseil des ministres adoptée le 12 janvier 2007 et dont la constitutionnalité a été contestée par Viktor Iouchtchenko auprès de la Cour constitutionnelle. Cette loi prive notamment le chef de l'Etat de toute possibilité d'influencer la nomination du Premier ministre et des ministres de la Défense et des Affaires étrangères en reconnaissant à la coalition gouvernementale le droit de se substituer à lui, le cas échéant. Elle renforce également les compétences du gouvernement en matière de contrôle de l'exécutif régional et reconnaît au Premier ministre la possibilité de refuser de contresigner les décrets présidentiels. D'autres projets de loi (sur le Président, les administrations d'Etat régionales, le Conseil de défense nationale et de sécurité) sont élaborés par la coalition pour circonscrire de manière encore plus étroite les pouvoirs du chef de l'Etat. De son côté, confronté au risque de dévalorisation de ses positions politiques, voire de remise en cause de son avenir institutionnel, le président Iouchtchenko cherche à reprendre l'initiative pour obtenir sinon l'annulation, du moins une révision profonde de la réforme dans le sens d'une reconnaissance de la prééminence présidentielle. Dans ce contexte, la stabilisation institutionnelle reste le principal enjeu de la vie politique ukrainienne.

Sources d'information

Bibliographie indicative

Aslund A., « **The ancient regime : Kuchma and the oligarchs** », in Aslund A., McFaul M. (eds.), *Revolution in Orange. The Origins of Ukraine's Democratic Breakthrough*, Washington D.C., Carnegie Endowment for International Peace, 2006, pp. 9-28.

Aslund A., « **The economic policy of Ukraine after the Orange Revolution** », *Eurasian Geography and Economics*, Vol. 46, n° 5, 2005, pp. 327-353.

Brown T., Wise C., « **Constitutional courts and legislative-executive relations : The case of Ukraine** », *Political Science Quarterly*, Vol. 119, n° 1, 2004, pp. 143-169.

Christensen R., Rakhimkulov E., Wise C., « **The Ukrainian Orange Revolution brought more than a new president : What kind of democracy will the institutional changes bring?** », *Communist and Post-Communist Studies*, Vol. 38, n° 2, juin 2005, pp. 207-230.

D'Anieri P., « **What has changed in Ukrainian politics ? Assessing the implications of the Orange Revolution** », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n° 5, septembre-octobre 2005, pp. 82-91.

Dubien A., « **Amertume de la société civile, consolidation de la démocratie** », Dossier Où va l'Ukraine ?, *La Revue nouvelle*, n° 10, octobre 2006, pp. 26-31.

Dubien A., « **La seconde indépendance de l'Ukraine** », *Politique internationale*, n° 106, hiver 2004-2005, pp. 305-320.

Dubien A., Duchêne G., « **Ukraine 2005. Au pied du mur** », Dossier spécial la Russie et les autres pays de la CEI en 2005, *Courrier des pays de l'Est*, n° 1053, 2006, pp. 33-59.

Goujon A., Les enjeux politiques du changement de pouvoir en Ukraine, *Lettre* n° 200, Fondation Robert Schuman, 21 février 2005.

Goujon A., « **Les nouveaux voisins de l'Union européenne. Stratégies identitaires et politiques en Ukraine, Biélorussie et Moldavie** », *Les Etudes du CERI*, n° 109, septembre 2004.

Goujon A., Ukraine, Biélorussie : deux élections pour deux transitions, *Synthèse* n° 21, Fondation Robert Schuman, 6 mars 2006.

Hale H., « **Democracy, autocracy and revolution in post-soviet Eurasia** », *World Politics*, Vol. 58, n° 1, octobre 2005, pp. 33-165.

Hoffman D., *The Oligarchs : Wealth and Power in the new Russia*, New York, Public Affairs, 2002.

Kuzio T., « **Kuchma to Yushchenko : Ukraine's 2004 elections and the Orange Revolution** », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n° 2, mars-avril 2005, pp. 29-44.

Kuzio T., « **Regime type and politics in Ukraine under Kuchma** », *Communist and Post-Communist Studies*, Vol. 38, n° 2, juin 2005, pp. 167-190.

Kuzio T., « **Ukrainian economic policy after the Orange Revolution : A commentary on Aslund's analysis** », *Eurasian Geography and Economics*, Vol. 46, n° 5, 2005, pp. 354-363.

Protsyk O., « **Constitutional politics and presidential power in Kuchma's Ukraine** », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n° 5, septembre-octobre 2005, pp. 23-31.

Puglisi R., « **The rise of Ukrainian oligarchs** », *Democratization*, Vol. 10, n° 3, 2003, pp. 99-123.

Riabtchouk M., « **Un verre à moitié vide ou à moitié plein ?** », Dossier Où va l'Ukraine ?, *La Revue nouvelle*, n°10, octobre 2006, pp. 48-53.

Van Zon H., « **Political culture and neo-patrimonialism under Leonid Kuchma** », *Problems of Post-Communism*, Vol. 52, n° 5, septembre-octobre 2005, pp. 12-22.

Wilson A., *Virtual Politics. Faking Democracy in the Post-Soviet World*, New Haven, Yale University Press, 2005.

Wolczuk K., « **The constitutional court of Ukraine : The politics of survival** », in Sadurski W. (ed.), *Constitutional Justice, East and West. Democratic Legitimacy and Constitutional Courts in Post-Communist Europe in A Comparative Perspective*, New York, Kluwer Law International, 2002, pp. 327-348.

Sites Internet

Principales institutions

<http://www.president.gov.ua> :
La Présidence

<http://www.kmu.gov.ua> :
Le Cabinet des ministres

<http://rada.gov.ua> :
La Rada Suprême d'Ukraine

<http://cvk.gov.ua> :
La Commission électorale centrale

<http://www.ccu.gov.ua> :
La Cour constitutionnelle

Sites d'information

<http://www.pravda.com.ua> :
Ukrainska Pravda

<http://www.proua.com> :
ProUa.com

<http://www.obozrevatel.com.ua> :
Obozrevatel'

Journaux

<http://www.zerkalo-nedeli.com> :
Zerkalo Nedeli

<http://www.umoloda.kiev.ua> :
Ukraina Moloda

<http://www.kommersant.ua> :
Kommersant (édition ukrainienne)

<http://day.kiev.ua> :
Den'

Annexes

Tableau 1
Forces politiques de la Rada suprême d'Ukraine (au 15 mars 2007)¹

Partis politiques ou blocs électoraux	Résultats électoraux	Nombres de députés affiliés aux groupes parlementaires ²	Hommes d'affaires
Parti des régions	32,14 % soit 186 sièges	186	Rinat Akhmetov, Serhii Kliouev, Valentin Landik, Mykola Iankovskii, Vassilii Gorban', Viatcheslav Bogouslaev et Anatolii Prigod'skii
Bloc électoral de Ioulia Timochenko (Bat'kivchtchina et Parti social-démocrate d'Ukraine)	22,29 % soit 129 sièges	125	Vassilii Khmel'nitskii, Bohdan Goub'skii, Konstantin Jevago, Olexandre Fel'dman, Serguïi et Olexandre Bouriak
Union nationale Notre Ukraine (Rukh populaire d'Ukraine, Congrès des nationalistes ukrainiens, Union chrétienne-démocrate, Parti républicain Sobor et Parti des industriels et des entrepreneurs d'Ukraine)	13,95 % soit 81 sièges	79	Petro Porochenko, David Jvania, Olexandre Tretiakov et Mykola Martynenko
Parti socialiste d'Ukraine	6,9 % soit 33 sièges	31	Volodimir Boïko
Parti communiste d'Ukraine ³	3,7 % soit 21 sièges	21	

¹ Données issues du site officiel de la Rada suprême d'Ukraine : www.rada.gov.ua (consulté le 12 mars 2007).

² Huit députés bénéficient du statut de non-affiliés à un groupe parlementaire.

³ Si aucune personnalité d'affaires n'est affiliée au groupe parlementaire du PCU, les intérêts de l'un de ses principaux bailleurs de fonds, l'homme d'affaires russe Konstantin Grigorichin, sont représentés par son conseiller et député au PCU, Evhen Marmazov.

Tableau 2

Les principaux clans oligarchiques avant et après la Révolution orange

Hommes d'affaires	Implantation régionale	Fortune personnelle (estimation approximative) ¹	Sphères d'activités Société gestionnaire	Soutien ou financement politique	Représentation dans les instances exécutives du pouvoir
Rinat Akhmetov	Donetsk	11,8 milliards de dollars	- Extraction du charbon, métallurgie (fonte d'acier), génération et distribution de l'électricité, médias - Holding System Capital Management	Parti des régions	Gouvernement novembre 2002-décembre 2004 et depuis août 2006
Viktor Pintchouk	Dnipropetrovsk	3,7 milliards de dollars	Métallurgie (fabrication des tubes d'acier), médias Holding Interpipe	Jusqu'en 2004, parti Troudova Ukraina (Ukraine travailliste)	
Grigori Sourkis et Viktor Medvedtchouk	Kiev	Respectivement 730 et 367 millions de dollars ²	Commerce, sport avec le club de foot Dinamo Kiev	Parti social-démocrate unifié d'Ukraine (SDPUo)	Administration présidentielle août 2002-décembre 2004 Depuis décembre 2006, portefeuille de ministre des Situations d'urgence
Ihor Kolomoïski, Guennadiï Bogolioubov et Alexeï Martynov	Dnipropetrovsk	Respectivement 2,8, 2,4 et 1,4 milliards de dollars	Ferroalliages, extraction du pétrole, chimie et pétrochimie Banque Privat	Depuis 2005, proche de Ioulia Timochenko	
Sergii Tarouta et Vitalii Gaïdouk	Donetsk	1,7 milliard de dollars chacun	Métallurgie (fonte d'acier) Groupe Union industrielle du Donbass	En 2006, parti écologique Eko+25	Portefeuille de vice-ministre en charge des Questions énergétiques entre 2002 et 2003 Depuis octobre 2006, Conseil de sécurité et de défense nationale (RNBOU)
<p>¹ Dossier spécial «30 samyh bogatyh Ukrainsev» (Les 30 Ukrainiens les plus riches) <i>Korrespondent</i>, n° 25, 1^{er} juillet 2006</p> <p>² Dossier spécial «100 samyh bogatyh lioudej Ukrainy » (Les 100 personnalités les plus riches d'Ukraine), <i>Fokus</i> n°12, 23 mars 2007</p>					